

(CARA'MAG')

Printemps 2012

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

SOMMAIRE / Actualités - Dossier - Vie des communes - Économie/Territoire - Magazine



ACTUALITÉS

- 6/7 Brèves de conseils communautaires : spécial budget 2012
- 8/9 Accueil des jeunes enfants : trois nouveaux bons points pour la CARA !
- 10/11 Villa TRANSAT : un bel exemple d'habitat social
- 12/13 ONIRIK - GRAPHOLINE : la CARA voyage dans l'art numérique !
- 14 La CARA lance son Conseil de Développement !

DOSSIER : DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 16/19 La CARA : une aggro H₂O
- 20/21 Vers l'élaboration du SAGE Seudre
- 22 Plan Climat-Énergie Territorial (PCET) : l'affaire de tous !
- 23/24 Économies d'énergie : la CARA vous informe
- 25/27 Emploi-Formation : Un mercredi, un métier : chaque mois trouve ta voie !
- 28 Créer du lien grâce au parrainage

VIE DES COMMUNES

- 30 Junior Association : un coup de pouce pour vos projets !
- 31 Guillaume Macaire, le Picasso des entraîneurs
- 32/33 L'alimentation en s'amusant
- 34/35 Bienvenue Ulysse !
- 36/38 Nautisme scolaire : et voguent les CM1 !

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- 40/41 La CARA au quotidien avec Olivier
- 42/43 Gestion des déchets : quelques chiffres clés du territoire !
- 44 Un village intergénérationnel à Floirac

MAGAZINE

- 46 Calendrier des échéances électorales 2012 - Les numéros utiles de la CARA
- 47 Adoptez-les - Solution du jeux P.35

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. / **Directrice de la communication :** Bénédicte Bourgoïn.

Comité de rédaction : Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoïn, Alain Cholet, Cécile Ducos, Nathalie Giret, Catherine Gueydan, Sylvie Poulin, Claire Sassi.

Rédaction : Bénédicte Bourgoïn, Claire Sassi.

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica. / **Crédits photos (Droits réservés) :**

Carole Judas (P. 8-9-10-23-25-26-27-28-30-31-32-33-34-39-42-43-44) - Didier Mauléon (P.3-4-5-6-37-38-40)
Annie-Laurence Fourel (P.10-11) - Pascal Garin (P.12-13) - Dominique Tantin (P.21) - Nicolas Gaubert (P.36) - Nancy Bastélica (P.47)
FOTOLIA : Couverture : Collection Eco Design Elements © iadams / P.5 Boules de couleurs © john lee / P.7 Set of round 3D pointers with place for your content © Petr Vaclavek / P.11 Immeuble et son étiquette énergie de classe A (détouré) © Onidji / P.14 Hands and puzzle © Nikolai Sorokin / P.15 Leben © mattilda / P.16 water fun © Grafvision / P.17 Recherche © julien tromeur / P.30 Concept People Group © alma_sacra / P.32 & 33 Kitchen background © nenilkime / P.37 enfant et chars à voile © Marc Marin - surf's up © Pedro Marques / P.40 magnet bouton noir sur post-it rouge en papier recyclé © Unclesam - Empty menu board cutout © StarJumper - Happy family on white background © goodluz / P.42 3D man showing a yellow bin for recycling © Texelart / P.43 3D person showing a green bin for recycling © Texelart / P.45 élection © Marc Roche / P.48 pedelec © ferkelraggae

Ont collaboré à ce numéro : Flore Bonny - Christine Devigne - Catherine Duportal - Frédéric Khadaoui

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 46 000 ex.
N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960
Tous droits de reproduction réservés.



Jean-Pierre TALLIEU
Président

*Vice-président du
Conseil Général
Maire de La Tremblade*



Qu'est-ce que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ? Qu'y fait-on ? Ces questions, beaucoup d'entre vous se les posent. Aujourd'hui, les réponses sont réunies dans un document que nous avons joint à ce numéro du CARA'MAG ! Synthétique et pratique, il recense les informations qui vous permettront de comprendre le rôle que nous jouons quotidiennement. Etre proche de vous, pour servir au mieux vos intérêts, telle est notre volonté.

Egalement au sommaire, le Développement Durable. Il y a déjà 25 ans, Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'Environnement, en proposait une définition¹ : «Le Développement Durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Bien que le Développement Durable soit au cœur des discours de chacun, il se heurte à la réalité actuelle. Mondialisation, crise financière... sont autant de freins à la mise en œuvre d'actions ciblées tendant à définir un avenir équilibré et durable. Néanmoins, si à long terme son intérêt est global, le Développement Durable doit en premier lieu être pensé localement. C'est pourquoi, jour après jour, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) inscrit cette notion primordiale dans tout ce qu'elle entreprend. Satisfaire nos besoins tout en préservant nos ressources et celles de nos enfants, préparer notre territoire de demain, tels sont les enjeux du Développement Durable et nos ambitions.

Si le Développement Durable nous permet de dessiner un avenir meilleur pour tous, ce dernier n'en reste pas moins conditionné par l'implication de chacun. Dans une société où plus personne, élu comme non élu, n'a le monopole de la bonne réponse devant des questions de plus en plus complexes, le partage des expertises ne peut que renforcer l'efficacité de l'action. Ainsi, et afin de soutenir et d'améliorer l'initiative publique sans pour autant remettre en question la démocratie représentative, les talents déployés par les acteurs de la société civile sont une valeur ajoutée non négligeable pour construire notre futur. C'est pourquoi, le 10 avril prochain, nous mettrons en place le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Comme vous le constaterez, notre territoire compte un nouveau venu : Ulysse ! Ce petit marin espiègle et malin va permettre à vos enfants de comprendre le territoire sur lequel ils vivent. Comme eux, Ulysse va apprendre à préserver son environnement, à penser son avenir. Ce nouveau compagnon, ils le retrouveront à chaque numéro et sur des brochures que nous éditerons spécialement pour eux.

Enfin, c'est le printemps ! Comme la nature, CARA'MAG a lui aussi opéré sa mue ! Différent sur la forme, mais identique sur le fond, je vous laisse découvrir votre nouveau magazine en espérant qu'il vous procure autant de plaisir dans sa lecture que nous en avons à l'écrire.

Très bonne lecture à tous !

1/ Lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987, la ministre norvégienne présentait un rapport intitulé «Notre avenir à tous», soumis à l'Assemblée Nationale des Nations Unies en 1986. La définition est issue du chapitre 2 de la première partie.



ACTUALITÉS

BRÈVES DE CONSEILS COMMUNAUTAIRES

SPECIAL BUDGET 2012

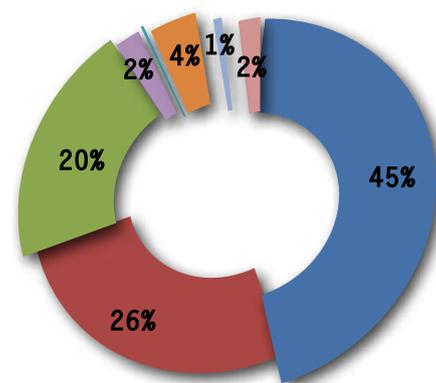
Le budget était au centre des débats des deux derniers conseils communautaires. Ainsi, le 27 janvier, les orientations budgétaires étaient présentées en conseil et le 24 février dernier le budget 2012 de 125 M€ de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique était voté par l'ensemble des délégués communautaires. Les grandes orientations de cette année :

- Contenir la hausse de la fiscalité des ménages
- Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Concrétiser nos investissements
- Organiser la prise de compétence « eau potable »
- Continuer à maîtriser l'emprunt
- Mettre en oeuvre la mutualisation des services.

Les projets de budgets 2012
Investissement et fonctionnement
(recettes réelles) en €

45%	Budget principal	55 988 027
26%	Assainissement	33 090 907
20%	Gestion des déchets	25 074 467
2%	Zones d'activités	2 571 924
-	Bâtiments économiques (hors participation du budget principal égale à 46 907 €)	264 363
4%	Transports (hors participation du budget principal égale à 706 163,50 €)	4 811 885
1%	Logements de loisir social et saisonnier (hors participation du budget principal égale à 121 900 €)	833 868
2%	Hippodrome	2 305 000

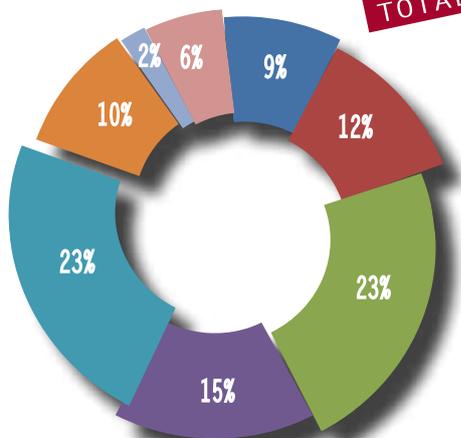
TOTAL 124 940 441



Recettes réelles 2012 de
fonctionnement - Tous budgets en €

12%	Contribution économique territoriale	7 898 000
23%	Impôt ménages	14 448 000
15%	Dotation d'État (DGF)	9 910 000
23%	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevances	14 651 000
10%	Redevance assainissement	6 449 000
2%	Versement transport	1 320 000
6%	Vente et locations	3 827 000
9%	Subventions et recettes diverses	5 525 000

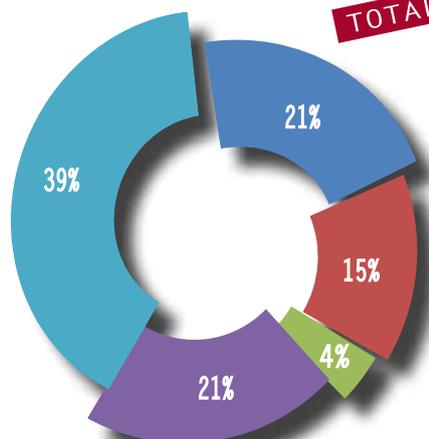
TOTAL 64 028 000



Recettes réelles 2012
d'investissement - Tous budgets en €

21%	Emprunts	6 154 000
15%	Subvention d'équipement	4 395 000
4%	Vente des terrains	1 332 000
21%	FCTVA ou TVA	6 386 000
39%	Affectation du résultat	11 830 000

TOTAL 30 097 000



LES POINTS FORTS DU BUDGET 2012 (DÉPENSES)

Aménagement de l'espace
communautaire (Réserves
foncières, SCOT)

1,3 M€



Assainissement

- **Audit pour la prise de compétence eau potable : 100 000 €**
- **Schéma de collecte et traitement des eaux pluviales : 300 000 €**
- **Assainissement :**
 - Stations d'épuration : 3 M€
 - Réseaux de collecte : 5,2 M€
 - Réhabilitation des réseaux : 14 M€



Développement économique

- **Actions économiques et développement local : 1,24 M€**
- **Zones d'activités : 2,5 M€**



Transports urbains

- **Fonctionnement : 3,9 M€**
- **1^{ère} tranche de travaux d'accessibilité et d'aménagement des arrêts de bus : 1,5 M€**



Reversement de l'impôt
ménages au fonds national
de garantie de ressources

13,33 M€

Hippodrome

6,27 M€



La ligne LGV
Tours Bordeaux

1,32 M€



Habitat

Aide à la construction de
logements sociaux : 2 M€



Politique
de la ville

- **Enfance/jeunesse : 800 000 €**
- **Prévention insertion : 1,96 M€**
- **Gens du voyage : 340 350 €**



Sécurité des plages

1,5 M€



Actions culturelles et
animation territoriale

1,27 M€



Déchets

- **Collecte et traitement des déchets : 19 M€**
- **Construction de nouvelles déchetteries et 1^{ère} tranche de containers enterrés : 5,5 M€**



Attribution de compensation,
dotation de solidarité et fonds
de concours versés aux communes

4,84 M€



ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : TROIS NOUVEAUX BONS POINTS POUR LA CARA !



Deux crèches à Meschers-sur-Gironde et Semussac (*La Souris Verte* et *Les P'tits Petons*), un Relais Accueil Petite Enfance à Epargnes, voilà de quoi combler parents et enfants ! En service depuis 2011, ces structures ont été inaugurées le 28 janvier dernier et ont permis de réaffirmer la politique volontariste de la CARA en faveur de la petite enfance.

Proposer une solution adaptée à chaque demande des familles, maintenir et développer une offre de services de qualité tout en maîtrisant les coûts, tels sont les objectifs de la politique Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Son implication dans ce domaine permet de nouer des partenariats multiples, notamment avec le Conseil Général, afin de financer et de pérenniser les actions de la CAF dans le cadre de projets intercommunaux et d'améliorer le maillage des équipements en s'appuyant sur la répartition des bassins de vie.



Trois inaugurations «rondement menées» par nos élus : Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA, Dominique Bussereau, Président du Conseil Général de Charente-Maritime, Régine Joly, Vice-présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes, Thierry Tesson, Sous-préfet de Saintes, Daniel Hillairet, Conseiller Général de Charente-Maritime et Maire de Cozes, Michèle Carré, Maire de Semussac, Jean-François Négret, Maire de Meschers-sur-Gironde et Gérard Martin, Maire d'Épargnes. De haut en bas : crèche les P'tits Petons à Semussac, Le Relais APE d'Épargnes, crèche La Souris Verte à Meschers-sur-Gironde



De gauche à droite : Sarah Louvel, Laura Ciglar, Corysande Poineau, Nelly Rompillon, Emmanuelle Mémmain et Laure Vincent

Les trois structures inaugurées le 28 janvier dernier représentent un investissement important pour la collectivité :

- 172 000 €
- Participation annuelle à leur fonctionnement à hauteur de 30 000 € pour le relais d'Épargnes et à hauteur de 45 000 € pour les crèches de Meschers-sur-Gironde, Semussac et Cozes.

Des projets à venir...

En cette période de crise, il est important pour les parents qui travaillent d'avoir l'esprit serein en ce qui concerne la garde de leurs jeunes enfants. Le rôle de la CARA est d'agir pour le bien-être de tous en permettant aux petits de s'épanouir dans de bonnes conditions et aux plus grands d'exercer leur activité paisiblement. Aussi, afin de développer son offre et d'asseoir sa politique de l'enfance, la CARA a pris de nouvelles orientations pour les deux années à venir :

- un nouveau local pour le Relais Accueil Petite Enfance secteur Nord à Arvert,
- un nouveau local pour le Relais Accueil Petite Enfance secteur Ouest à Royan,
- le soutien et l'accompagnement à l'agrandissement de la crèche de Saujon,
- le soutien et l'accompagnement au projet de la nouvelle crèche de Vaux-sur-mer,
- et enfin, le soutien au projet de création d'une Maison Assistants Maternels à Floriac, dans le cadre du village intergénérationnel.

SECTEUR NORD

La Tremblade, **Arvert**, Étaules, Chaillevette, Les Mathes, St-Augustin

Contact : **Nelly Rompillon**

Tél : 05 46 36 69 74

06 26 51 33 77

Courriel : relais.ape-nord@agglo-royan.fr

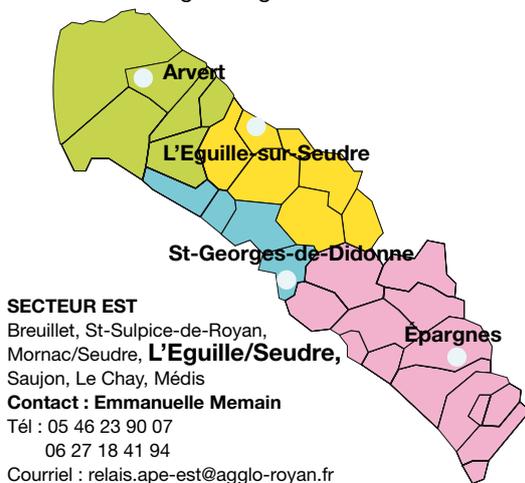
SECTEUR OUEST

St-Palais/Mer, Vaux/Mer, Royan, **St-Georges-de-Didonne**

Contact : **Laura Ciglar**

Tél : 05 46 38 33 26

Courriel : relais.ape@agglo-royan.fr



SECTEUR EST

Breuillet, St-Sulpice-de-Royan, Mornac/Seudre, **L'Eguille/Seudre**, Saujon, Le Chay, Médis

Contact : **Emmanuelle Mémmain**

Tél : 05 46 23 90 07

06 27 18 41 94

Courriel : relais.ape-est@agglo-royan.fr

La CARA, bon élève !

Aujourd'hui, la France se trouve dans une situation difficile en matière d'offre de garde. Pourtant, la politique d'accueil de la Petite Enfance est un élément de plus en plus structurant pour la vie d'une collectivité. C'est un atout vis-à-vis des futurs habitants et des entreprises désireuses de s'implanter sur un territoire. Il appartient donc aux élus locaux de comprendre et d'anticiper les changements de la société. Il est indispensable de faire évoluer le service public de la petite enfance au rythme de la société.

Or, sur le plan national, on remarque une pénurie de places en crèche. Malgré l'augmentation du nombre de places d'accueil collectif et le développement de la garde individuelle par le biais de nouvelles prestations, les parents sont loin d'avoir le libre choix de leur mode d'accueil. On estime en effet à 320 000 le nombre de places manquantes pour les tout-petits en France. D'ici à 2016, 60 000 nouvelles places devraient être livrées, ce qui est loin d'être suffisant pour simplement répondre à la demande.

Force est de constater que les familles de notre territoire sont loin de rencontrer les difficultés de bon nombre de français ! En effet, les actions de la CARA permettent, actuellement, de proposer aux parents une offre de services bien supérieure à la moyenne nationale en assurant un parfait équilibre entre accueil individuel et accueil collectif.

Parents, futurs parents vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Contactez le Relais APE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au 05 46 38 33 26 ou relais.ape@agglo-royan.fr

SECTEUR SUD

Meschers/Gironde, Semussac, Grézac, Cozes, Arces/Gironde, Talmont/Gironde, Barzan, **Epargnes**, Chenac-St-Seurin-d'Uzet, Mortagne/Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Floriac, St-Romain/Gironde

Contact : **Laure Vincent**

Tél : 05 46 97 74 56

06 27 18 41 42

Courriel : relais.ape-sud@agglo-royan.fr



VILLA TRANSAT : UN BEL EXEMPLE D'HABITAT SOCIAL

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique met en place, dans le cadre de sa compétence obligatoire «Équilibre Social de l'Habitat», les actions et aides financières en faveur du logement social ainsi que les réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat. Le 25 novembre dernier, était inauguré le programme immobilier de la Villa Transat à Royan dont les logements répondent parfaitement à l'axe majeur de mixité sociale impliqué par le Plan Local de l'Habitat (PLH) adopté en 2008.

Le programme immobilier **Villa Transat** a été porté par la **SA HLM Atlantic Aménagement** et construit par Bouygues Immobilier sous la responsabilité du cabinet d'architecture Atelier Archipel.

Cette résidence est située dans un quartier proche de l'hyper centre de Royan, au croisement de la rue de Ration et du boulevard Lamy. Elle comprend 34 logements collectifs normes «*Très Haute Performance Energétique*» (THPE), du type 2 au type 4, répartis sur 4 niveaux, 17 parkings couverts et 16 places aériennes. Sur les 34 logements, 8 sont des logements pour foyers à très faibles revenus, les autres sont des logements pour foyers à faibles revenus.

Coût et Financement :

- **Coût global de l'opération : 3.882.000 €**
- **Coût pour la CARA : 239.855 €**

Habitat social, une politique volontariste de la CARA

A travers son PLH, la CARA a déterminé les cinq orientations de sa politique en faveur du logement. Parmi elles prime **l'organisation de la mixité sociale par la diversification de l'offre**. Elle définit la production de logements HLM. Cela constitue l'une des priorités du PLH, lequel affiche un objectif de production de 375 logements sociaux (*entre 2008 et 2012*) financés par des Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) pour les ménages à revenus modestes ou bien des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) pour les ménages à revenus très modestes.

L'intervention foncière de la CARA

Le dispositif de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) ou de cession foncière par un promoteur, dans le cadre d'opérations de promotion privée, permet à la CARA, de subventionner les opérations dont le coût dépasse les valeurs foncières de référence fixées par l'Etat.

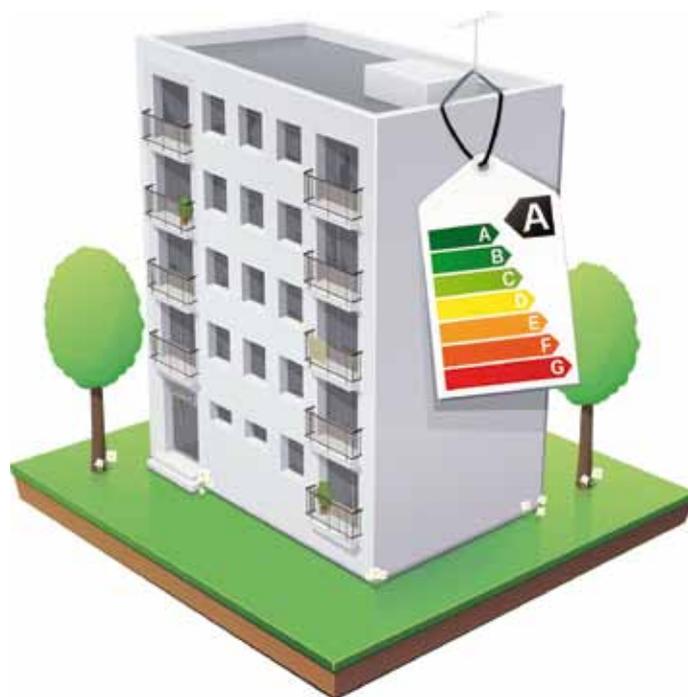
La CARA peut ainsi participer à hauteur de **40% au financement du dépassement**.

Réduire la facture énergétique

Par ailleurs, la collectivité favorise un habitat durable. Les opérations répondant à un objectif de maîtrise des consommations énergétiques et bénéficiant d'une subvention de la Région, au titre de son intervention pour le logement social dans les Contrats Régionaux de Développement Durable (CRDD), sont davantage subventionnées.

Le taux de subvention varie entre 6,5 % et 10 % en fonction du nombre de logements prévus dans un programme. Cette notion d'économies d'énergies se retrouve dans le programme Villa Transat qui constitue aujourd'hui le parfait exemple de résidences sociales dans la construction desquelles la CARA souhaite s'impliquer.

Cette résidence est une des 13 opérations du programme de logement social initié par la collectivité. Sur la totalité de ces opérations financées par la CARA (pour plus de 2 millions d'euros), 258 logements dont 86 très sociaux ont déjà été réalisés. Aujourd'hui plus de 200 autres logements sociaux sont programmés, dépassant ainsi les objectifs fixés en 2008.



ONIRIK - GRAPHOLINE : LA CARA VOYAGE DANS L'ART NUMÉRIQUE !

Dans la continuité des actions culturelles produites par la CARA depuis deux ans, parmi lesquelles Opération Containers, «*Escapes artistiques à domicile*» (Cara'Mag' # 6), trois nouvelles communes du territoire, Saint-Sulpice-de-Royan, Grézac et Boutenac-Touvent, vont accueillir début mai et pour deux mois, un nouveau projet associant artiste et habitants. «Onirik-Grapholine : un voyage dans l'art numérique» propose au public de découvrir un aspect méconnu de l'art contemporain : la création numérique. Cara'Mag' a rencontré Pascal Garin, le chef d'orchestre de cette variation artistique !

La Direction des Affaires Culturelles de la CARA continue d'affirmer sa pratique sur le territoire en mettant en place des projets culturels en liaison avec les acteurs locaux, en préparant le terrain sur lequel elle intervient, en continuant à soutenir la création contemporaine, et à renforcer les liens entre les artistes, les œuvres et les habitants. Il est important que les projets concernent la population dans sa diversité sociale, culturelle, générationnelle et territoriale. Pour ce nouvel opus, pas besoin d'être un professionnel du multimédia et tout le monde peut participer (de 7 à 77 ans) !

Un voyage dans l'art numérique

«*Onirik-Grapholine : un voyage dans l'art numérique, c'est un projet qui unit l'art et les technologies modernes. L'idée est de faire vivre aux participants une expérience unique, d'appréhender les outils de notre époque, d'en comprendre les tenants et les aboutissants, d'être capable de les utiliser et d'en tirer une production artistique personnelle dans le cadre d'un travail de groupe au sein même du territoire et enfin, à travers une expo, de communiquer leur expérience au reste de la population.*» Pascal Garin, artiste peintre installé sur le territoire depuis 2003 manie à la fois le pinceau traditionnel et l'outil virtuel ! Son spectacle, il en écrit le scénario, en réalise les images, les photographies, les vidéos... qui lui servent de «*textures graphiques*». Il crée aussi les sons et musiques associés aux textures et prend les commandes du «*pinceau laser*» pour produire en direct une performance visuelle et sonore : «*Onirik n'est pas une simple projection conçue d'avance, mais une véritable performance en live*». A partir d'une banque d'images infographiques, de photographies, de vidéos, de dessins, peintures, animations 3D... je dessine en direct au moyen d'un pinceau laser. Je joue également en live une partition sonore où les images et les sons deviennent interdépendants. Ainsi, le spectacle se produit aussi bien dans la salle, sur écran, qu'en extérieur sur des façades de bâtiments ou encore dans la nature...».

1/ En direct (NDLR)



Jean-Michel Couturier (Blue Yéti), Pascal Garin et
Magnolia Roy (Blue Yéti)





Onirik, un spectacle dédié à l'art numérique !

Une association de talents !

«Sans le talent de Jean-Michel Couturier et Magnolia Roy, le duo de concepteurs d'interactivité plus connu des professionnels sous le nom de Blue Yéti, tout cela n'existerait pas...»

Pascal a rencontré Blue Yéti en 2005. Le métier de ces deux royannais est de concevoir des dispositifs interactifs innovants pour des usages culturels, éducatifs et artistiques. Ils proposent des services en conceptions de systèmes interactifs dans le domaine des nouvelles technologies. Ils ont notamment travaillé pour l'aquarium de La Rochelle, mais sont également très reconnus dans leur domaine au niveau international.

«Ils ont créé la «machine» qui a permis de monter Onirik. Ce système appelé Grapholine est très sophistiqué et il évolue en fonction des avancées technologiques... C'est cet outil «mouvant» que vont pouvoir apprendre à utiliser les participants aux ateliers proposés dans le cadre du projet culturel de la CARA à Saint-Sulpice-de-Royan, Grézac et Boutenac-Touvent.»

Pascal Garin avec son spectacle Onirik et Blue Yéti avec Grapholine sont deux entités qui ont uni leurs compétences dans un projet commun : Onirik-Grapholine : Un voyage dans l'art numérique, afin de mettre en contact le public avec des outils numériques de très haute technologie, de les former à leur utilisation, de les associer à un projet artistique, de les accompagner dans la création d'une production artistique et de les aider à exposer leurs œuvres.

«Pendant l'apprentissage, un blog ouvert à tous les participants sera mis en place. Ils pourront alors échanger des images via un forum... À l'issue des ateliers, une grande exposition de l'ensemble des travaux des trois communes et un spectacle d'art contemporain Onirik seront présentés... En utilisant leurs matières premières pour le spectacle j'essaierai de traduire leur démarche artistique... il y a une dimension intime puisque le choix de l'image, du support de base est propre à la sensibilité de chacun et en tant qu'artiste, c'est très intéressant de vivre cet échange.»



À gauche, les images brutes, à droite, une fois travaillées avec Grapholine

Onirik-Grapholine

un voyage dans l'art numérique.

Une production de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Renseignements, Direction des Affaires Culturelles de la CARA : 05 46 22 19 20 ou sur www.agglo-royan.fr (rubrique Patrimoine).



LA CARA LANCE SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT !

La création d'un Conseil de Développement (CODEV) répond à l'obligation légale fixée par la Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT). La mise en place de ce dispositif permet d'associer la société civile à l'élaboration du projet de territoire et d'imaginer notre avenir. Le 10 avril prochain, le coup d'envoi sera donné aux premiers travaux du CODEV de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique !

Qu'est-ce que le CODEV ?

Le Conseil de développement est un organe consultatif permanent et représentant la société civile locale du territoire de la CARA.

Par ses avis, propositions ou recommandations, il contribue à la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de Développement Durable du territoire de la CARA.

Qui compose le CODEV de la CARA ?

Les membres du Conseil de développement sont désignés par délibération du Conseil communautaire de la CARA, en fonction de leur compétence, représentativité et engagement volontaire au service de l'aménagement et du développement du territoire de la CARA. De fait, leurs contributions sont réalisées à titre bénévole. Afin de garantir l'indépendance du Conseil de développement, les élus communaux ou intercommunaux, ne peuvent en être membres. Même si certains membres peuvent être issus d'organismes (*associations, organismes consulaires...*), leur participation au CODEV doit se faire à titre personnel. La durée et la période de leur mandat sont identiques à celle des conseillers communautaires.

Le Conseil de développement est constitué au maximum de 90 membres. Afin de s'assurer d'une représentation équilibrée des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, ces membres sont identifiés comme suit :

Acteurs de la vie économique locale

Acteurs de la vie sociale

Acteurs de la vie culturelle, sportive et des loisirs

Cadre de vie et patrimoines

Habitants et usagers

Par ailleurs, la CARA veillera autant que possible à des représentations intergénérationnelle et territoriale équilibrées.

Comment fonctionne le CODEV de la CARA ?

Le CODEV s'organise librement et sa gouvernance s'articule autour de quatre instances : une représentation officielle à travers un Président, une instance collective, représentative et efficiente (*de type bureau*), une instance plénière qui regroupe

l'ensemble des membres du CODEV, des instances de travail permettant un travail efficace et ouvert à des participations multiples.

La saisine : le Président et le Bureau de la CARA peuvent saisir le Conseil de développement pour :

- Avis sur un projet ou document précis,
- Rédaction d'un rapport sur un sujet de réflexion.

L'auto-saisine : le CODEV peut s'auto-saisir de tous sujets relatifs à l'aménagement et au Développement Durable du territoire de la CARA. Cette auto-saisine doit être validée par le Bureau. Le Président de la CARA est tenu informé de la thématique choisie.

Une éthique : les membres du CODEV s'engagent à :

- débattre avec tolérance, dans le respect de la diversité de chaque individu,
- s'impliquer pour l'intérêt général, au-delà de tout intérêt politique, corporatiste, riverain ou personnel,
- s'abstenir de toute critique nominative,
- ne pas s'exprimer au nom du Conseil de développement sans en avoir été expressément autorisé par le Président ou le Bureau.

À noter : La thématique de la première saisine du CODEV : « Comment mieux appréhender et mieux valoriser les ressources de notre territoire ? » a pour objectif de formaliser une « vision » et des axes stratégiques prioritaires pour le développement de notre territoire sur les moyen/long termes.

À savoir

Si vous souhaitez participer à la vie de votre territoire et réfléchir à son développement et à son devenir vous pouvez adresser votre demande et vos questions à la Direction du Pôle Prospective de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
par mail : a.cholet@agglo-royan.fr
ou par courrier :
107 avenue de Rochefort, 17201 Royan cedex
ou par téléphone : 05 46 22 19 20



DÉVELOPPEMENT DURABLE



«L'eau c'est la vie, préservons-la !»

La CARA.

une aggro H₂O*

Pas de doute ! La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est un territoire d'eau ! Ici, l'estuaire de la Gironde et l'Atlantique se rencontrent, se mêlent. Au nord-est, c'est l'estuaire de la Seudre qui coule. Hautes falaises calcaires, plages océanes, marais doux et salés forment un ensemble environnemental complexe et original. Une terre où s'épanouissent une flore et une faune variées et où les activités humaines sont indéfectiblement liées à l'eau (tourisme balnéaire, conchyliculture et agriculture). L'eau, source de la vie, prend donc tout son sens ici ! Néanmoins, elle reste une ressource fragile. Cette notion, la CARA l'a intégrée depuis longtemps et en fait un des axes essentiels de sa politique en faveur du Développement Durable. Ressource déterminante dans le quotidien des habitants, l'eau fait l'objet de toutes les attentions notamment dans son traitement assuré par la CARA. Même si elles apparaissent souvent techniques pour le grand public, les questions d'épuration, d'assainissement ou bien encore d'évacuation sont stratégiques et constituent un enjeu majeur pour une Agglomération comme la nôtre.

Une population en très forte croissance l'été

Notre territoire compte 75 000 habitants et voit ce chiffre multiplié par six l'été, soit 450 000 personnes. Cet afflux humain lié au tourisme balnéaire impose une logistique spécifique en termes d'approvisionnement en eau potable puis de collecte et de traitement des eaux usées.

Préserver la qualité de l'eau des différents milieux aquatiques

Dans l'estuaire de la Seudre et la baie de Bonne-Anse se sont développées des activités conchylicoles. Des générations d'hommes ont travaillé dans les marais, ont construit des claires à huîtres. Aujourd'hui, tout proches, les vacanciers goûtent l'eau de l'Atlantique. La qualité des eaux de ces différents milieux aquatiques conditionne la vitalité du territoire de la CARA.

L'augmentation de la population en été et la protection de notre environnement impliquent un surdimensionnement des équipements (certains sont mis en sommeil l'hiver) et l'utilisation de techniques de traitement différentes selon les charges saisonnières de pollution à traiter. La sensibilité et la diversité des milieux récepteurs exigent des rendements épuratoires particulièrement performants et des normes plus strictes que celles en vigueur à l'échelle nationale.

* Formule chimique de l'eau

L'assainissement des eaux usées : les chiffres clés



• 897 km de canalisations

• 346 postes de refoulement



• Plus de 93 % des habitations raccordées au réseau d'assainissement



• Près de 69 000 abonnés au réseau d'assainissement

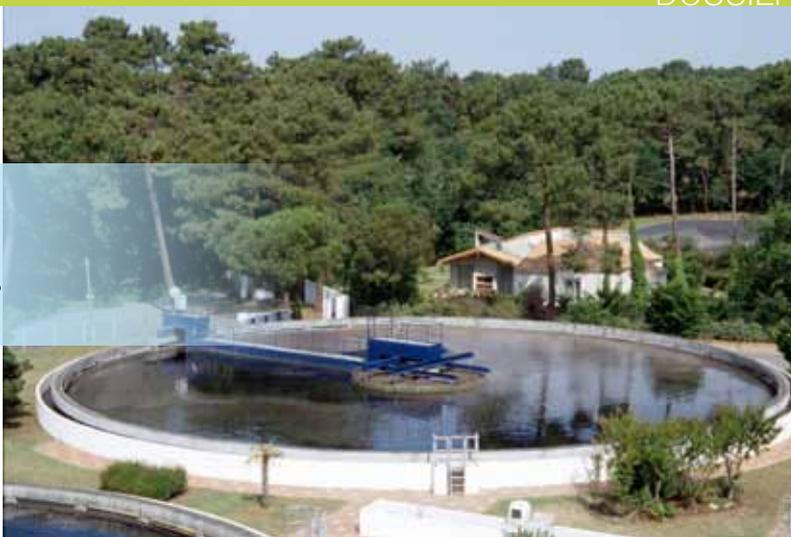


• Capacité épuratoire des équipements : 323 975 EH (Equivalent Habitant)

• Plus de 6 millions de m³ d'eaux usées épurées par l'ensemble de nos ouvrages



La station d'épuration de St-Palais-sur-Mer
un des équipements répondant à la
compétence assainissement de la CARA



Une station d'épuration (STEP) : comment ça fonctionne ?



Eaux usées à épurer



Dégrillage : extraction des objets volumineux (papier, plastique...) par un passage sur des grilles.



Première décantation : étape où les eaux reposent dans un bassin ce qui permet de capter la pollution solide.

Aération : utilisation de bactéries (enzymes glutons) pour digérer la pollution dissoute et épurer l'eau. L'activité des bactéries nécessite un apport d'oxygène par brassage ou introduction d'air dans les bassins.



Clarification : c'est une deuxième décantation dans un nouveau bassin. Les bactéries restantes se déposent en fond de bassin et sont évacuées. Ce sont les boues résiduelles.



Traitement des boues

Les boues récupérées lors des étapes 4 et 5 sont déshydratées, chaulées et utilisées comme amendement en agriculture (leur qualité le permet).



Dessablage : enlèvement des sables et graviers qui sont déposés en fond de bassin.

Dégrossissage : les graisses et hydrocarbures plus légers que l'eau restent en surface et sont «écramés».



Biofiltration : filtration à travers un matériau granulaire, suivie d'une injection d'air pour fixer les bactéries sur ce matériau. Elimination des polluants biodégradables dans les biofiltres.



Purification : les eaux sont filtrées puis leur purification s'achève par un passage sous un rayonnement ultra-violet.



Contrôle et rejet dans la nature : les eaux sont contrôlées au laboratoire puis réintroduites dans la mer à marée descendante.

Eaux épurées réintroduites dans la nature

Le SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

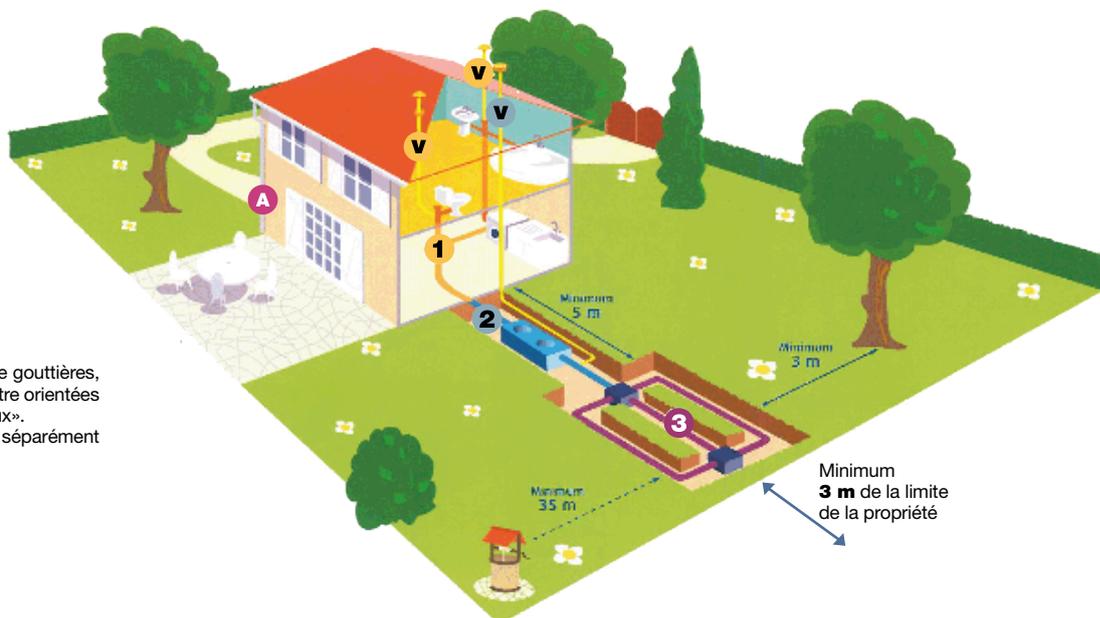
Il est nécessaire de dépolluer les eaux usées (*eaux de cuisine, salle de bains, wc...*) que nous produisons tous, avant rejet dans le milieu naturel. D'importants efforts sont consentis par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour réaliser un traitement optimal des eaux usées par l'intermédiaire de ses stations d'épuration, lagunes... pour toutes les habitations raccordées au réseau public d'assainissement. Cependant toutes les habitations, environ 7 % sur notre territoire, ne sont pas raccordées au réseau. Elles doivent obligatoirement être équipées d'une installation d'Assainissement Non Collectif maintenue en bon état de fonctionnement et convenablement entretenue, afin de ne pas porter atteinte à la salubrité publique et à notre bel environnement. L'Assainissement Non Collectif «ANC» est une technique d'épuration à part entière qui est bien appropriée pour les zones de faible urbanisation. Par Assainissement Non Collectif, on désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration puis l'infiltration des eaux usées des habitations non raccordées au réseau d'assainissement. Ces dispositifs d'ANC doivent être conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de contamination ou de pollution des eaux, notamment celles prélevées en vue de la consommation humaine ou faisant l'objet d'usages particuliers (*baignade, conchyliculture...*). La CARA a créé son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) en janvier 2001.

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A Les eaux de pluie

Collectées par le biais de gouttières, elles ne doivent jamais être orientées vers la fosse «toutes eaux». Elles sont évacuées séparément (*drains, ...*).

V Ventilation



Aujourd'hui, votre système d'assainissement individuel doit obligatoirement comprendre trois étapes et les équipements suivants

1 LA COLLECTE

Toutes les eaux usées (*vaisselle, douche, toilettes...*) produites dans la maison sont collectées et dirigées vers l'installation d'assainissement.

V Le dispositif de collecte est complété par une ventilation (prolongement jusqu'au toit des canalisations de descente des eaux usées pour créer un appel d'air).

2 LE PRÉTRAITEMENT

Toutes les eaux usées collectées sont acheminées dans une fosse «toutes eaux». Les particules solides et les graisses sont retenues. Cette étape permet de préparer le traitement des eaux et le facilite.

V Les gaz produits dans la fosse «toutes eaux» sont évacués par une ventilation équipée d'un extracteur (canalisation fixée à la sortie de la fosse «toutes eaux» et donnant au-dessus du toit).

3 LE TRAITEMENT ET LA DISPERSION DES EAUX

À la sortie de la fosse, l'eau est encore polluée. Son traitement s'effectue généralement par infiltration dans le sol ou dans un sol reconstitué (sauf cas particulier lié à l'imperméabilité du terrain). Là, les micro-organismes naturellement présents éliminent la pollution. Le sol fait donc office de système d'épuration et de dispersion des eaux.

Le saviez-vous ?



① **L'exploitation du système d'assainissement de l'Agglomération Royan Atlantique** avec son délégataire,

la Compagnie des Eaux de Royan, a reçu de l'AFAQ-AFNOR Certification, la triple certification Qualité Sécurité Environnement (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001).

② **L'arrosage des Golfs de Royan et de la Palmyre** avec de l'eau traitée par les stations d'épuration permet une économie de la ressource (un golf de 18 trous consomme en moyenne 2 000 m³/j soit la consommation journalière de 13 000 habitants).



③ **Les Unités de traitement**

Le dispositif de traitement des eaux usées est structuré autour de quatre grandes stations d'épuration : St-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre, St-Georges-de-Didonne et La Tremblade et d'une de taille plus modeste à Cozes. Il est complété par deux stations d'assainissement semi-collectif et dix lagunes.



Une journée internationale pour célébrer l'eau douce a été recommandée lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 (UNCED). L'Assemblée générale des Nations Unies a répondu en désignant le 22 mars 1993 comme première Journée mondiale de l'eau.

Depuis, tous les 22 mars on célèbre l'eau !

Chaque année un nouveau thème définit cette journée. Pour 2012, ce sera :

" La Sécurité de l'eau et de l'alimentation "

Tous les renseignements sur

http://www.unwater.org/worldwaterday/index_fr.html

L'année 2012 a été déclarée " année européenne de l'eau ". Qu'il s'agisse de la feuille de route sur l'utilisation efficace des ressources, de l'évaluation à mi-parcours de la directive cadre sur l'eau (2000/60/CE) ou des conséquences du changement climatique, la gestion de l'eau sera au centre des préoccupations de la Commission européenne et des Etats membres - au cours de cette année. Un dossier qui sera traité sous ces différents angles pour aboutir, à l'automne, à la publication d'un Livre bleu (Blueprint). Celui-ci présentera une vision à long terme (2050) et des recommandations à mettre en oeuvre d'ici 2020 dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Et l'eau potable ?

La production et la distribution d'eau potable s'inscrivent, comme l'assainissement des eaux usées, dans une problématique de gestion équilibrée et optimisée de la ressource en eau. En étendant son champ d'activités à la production et à la distribution d'eau potable et donc en mutualisant des moyens sur l'ensemble de son périmètre, la CARA disposera d'une totale maîtrise de la ressource en eau et renforcera ainsi son efficacité dans ce domaine : de la préservation de la ressource au traitement des eaux usées avant restitution au milieu naturel. Aujourd'hui, la CARA engage des études préalables à une prise de compétence totale qui devrait être effective en 2013.

VERS L'ÉLABORATION DU SAGE SEUDRE



Jean-Philippe DAVID,

chargé de mission au Syndicat Mixte du SAGE Seudre, a élaboré le diagnostic et l'état initial adoptés l'été dernier. Il assure également la concertation avec les différents acteurs (*usagers, professionnels, associations et élus*).

? Le saviez-vous ?

La France compte près de 170 SAGE.

SAGE. Que se cache-t-il derrière ces initiales ? Le SAGE ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de planification des aménagements et des usages des eaux et des milieux aquatiques pour les 20 années à venir. Depuis 1998, les élus du territoire ont décidé de faire émerger un SAGE Seudre, actuellement en cours d'élaboration.

Le SAGE Seudre est né d'une volonté, celle des élus mais aussi des irrigants et des professionnels (*ostréiculteurs, pêcheurs, etc.*), de concilier les différents usages de l'eau : les usages consommatifs, modifiant certaines caractéristiques de l'eau (*potabilisation, traitement des eaux usées, etc.*), et les usages inféodés, tributaires du milieu naturel (*conchyliculture, baignade, etc.*) ; les premiers ne devant pas compromettre les seconds. Véritable outil d'organisation et de planification de la gestion des eaux, le SAGE Seudre sera opposable à l'administration et aux tiers.

Une structure porteuse

Afin d'élaborer le SAGE Seudre, une structure porteuse a été créée : le Syndicat Mixte du SAGE Seudre. Cette structure travaille pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE)¹ réunissant des représentants de l'État, des usagers et des associations environnementales. L'été dernier, la CLE a approuvé l'état initial et le diagnostic du SAGE Seudre, documents constituant l'état des lieux du bassin à un instant «T». L'élaboration du SAGE Seudre se poursuivra au moins jusqu'en 2014. Les prochaines phases de travail permettront de définir les objectifs de gestion et de proposer différents scénarii pour les atteindre (*voir encadré*).

Quels enjeux ?

Sur une année de référence dite sèche, environ 17 millions de m³ d'eau sont consommés pour la production d'eau potable, l'irrigation, ou bien encore l'industrie, avec un pic l'été, période pendant laquelle la ressource est au plus bas. Cette pression met en danger les écosystèmes aquatiques. Le SAGE Seudre répondra donc à des **enjeux quantitatifs**, afin d'équilibrer

¹ Le Syndicat Mixte du SAGE Seudre et la CLE sont présidés par Pascal Ferchaud, Vice-président à la CARA et Maire de Saujon

les prélèvements et la capacité du milieu à les soutenir. Il inclura également un volet **qualitatif**, traitant notamment des pollutions menaçant la production d'eau potable et l'activité conchylicole (*ostréicole entre autres*). Le SAGE Seudre s'attachera également à préserver les zones humides (*marais doux et salés*) tout en valorisant les activités compatibles avec leurs écosystèmes. La **gestion des espèces naturelles** (*faune et flore*), y compris les espèces invasives, sera un des enjeux complémentaires du SAGE Seudre. Ce dernier devrait être adopté à l'horizon 2014 par la CLE et mis en œuvre en 2015 après enquête publique et approbation préfectorale. A suivre...



Été 2005, la Seudre asséchée (lieu-dit «La Bourgeoisie»)

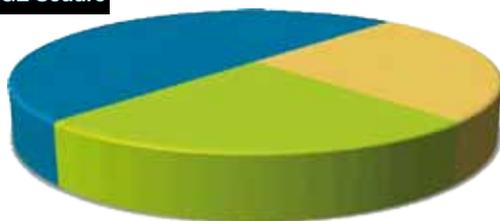
Collectivités adhérentes au SAGE Seudre



Fond de carte : BD TOPO, IGN ; Collectivités : BANATIC ; Cartographie : SMASS
* Communes rattachées pour tout ou partie au périmètre du SAGE

Composition de la CLE du SAGE Seudre

- ◆ Collectivités territoriales
- ◆ Usagers
- ◆ Représentants de l'État et de ses établissements publics



Les étapes d'un SAGE



En 2011, la Commission Locale de l'Eau a approuvé le diagnostic et l'état initial du SAGE Seudre. Cette phase correspond à l'état des lieux. L'élaboration du SAGE Seudre se poursuivra au moins jusqu'en 2014. Les prochaines phases de travail permettront de définir les objectifs de gestion et de proposer différents scénarii pour les atteindre. A terme, deux documents seront produits : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau (PAGD) ainsi que le Règlement permettant de renforcer juridiquement certains points du document précité.

En savoir plus sur le SAGE Seudre :

www.sageseudre.fr

PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET), L'AFFAIRE DE TOUS !

Le diagnostic énergie-climat (dont une synthèse vous a été présentée dans le Cara'Mag' n°6 automne 2011) constitue la première phase du projet et doit être validé par les instances successives associées, notamment pour permettre sa bonne cohérence avec les enjeux nationaux et internationaux et engager la réflexion vers la deuxième phase.

Ce diagnostic sera présenté en Comité de Pilotage fin mars, puis il sera soumis à l'instance de validation de la CARA, le Conseil Communautaire, avant la deuxième phase du PCET.

Et après ?

La deuxième phase, «**les Actions**», constitue la définition d'objectifs et d'actions entendus par toutes les parties prenantes du territoire, et c'est là tout l'intérêt : la co-construction du projet pour une appropriation des actions du PCET par chacun.

La participation de la CARA aux 13^{ème} Assises de l'Énergie de Dunkerque fin janvier 2012 a été l'occasion de rappeler la complexité de la nouvelle donne énergétique et climatique qui s'offre à nous, et d'engager son décryptage institutionnel à travers des politiques locales adaptées. La diversité des territoires et des personnes nous poussent notamment à repenser les projets vers des démarches toujours plus partagées et transversales. Et puisque la question de l'énergie et du climat existe dans des domaines très variés (*l'habitat, l'économie, les transports, l'urbanisme, etc.*), ce principe de transversalité est d'autant plus important.

Ainsi, pour la seconde phase du PCET, nous faisons appel aujourd'hui à votre participation afin d'engager d'ores et déjà une réflexion partagée des enjeux associés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à la CARA.

Rendez-vous le 4 avril prochain lors de la Journée du Développement Durable de la CARA pour poursuivre la réflexion !



«DE VOUS À NOUS»

Envoyez-nous un dessin, une phrase, une idée, permettant d'illustrer la réponse à la question suivante : (les 30 premières réponses seront récompensées !)

Quelles pratiques plus respectueuses de l'environnement pouvez-vous imaginer sur le territoire pour le rendre moins énergivore ?

Vous pouvez répondre par courrier à Flore Bonny, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107 avenue de Rochefort, 17201 Royan cedex, ou par mail : contact@agglo-royan.fr. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.



Le saviez-vous ?

(quelques pistes pour orienter votre réflexion)

Un bâtiment est dit à «énergie positive» s'il produit plus d'énergie (chaleur et électricité) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement.

En Région Poitou-Charentes, 16 collectivités sont soumises à l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Climat-Energie Territorial, dont la CARA.

L'Espace Info Energie de la CARA vous permet de bénéficier de subventions pour l'installation d'énergies renouvelables sur votre logement (sous conditions).

Le 18 février dernier, Patrick Bonneau, le Monsieur Énergie de la CARA intervenait sur les différents labels énergétiques liés à l'habitat (HQE, THPE, BBC, ...) et les consommations attendues de ces différents habitats au lycée Palissy de Saintes. C'est à l'occasion de la célébration de la 20^{ème} promotion de sa filière Electrotechnique (BTS) que le lycée Palissy a souhaité réunir ces anciens étudiants, aujourd'hui professionnels de l'énergie électrique. Plus de 100 personnes ont donc pu bénéficier de l'expertise de Patrick Bonneau.



Une initiative ludique et éco !

Les Scouts et Guides de Royan ont imaginé une activité originale et pédagogique pour initier les enfants à certains gestes écologiques. Les 21 et 22 janvier derniers, 3 groupes de jeunes, âgés de 10 à 13 ans, se sont réunis à proximité du phare de la Coubre pour un week-end insolite. A l'origine, une histoire inventée par les chefs Scouts : trouver du carburant (des déchets sur la plage) pour une navette spatiale. Se prenant très vite au jeu, les enfants ont ramassé le long des plages de la Côte Sauvage de nombreux débris transportés ensuite par les animateurs à la déchetterie.



Economies d'énergie : La CARA vous informe

eco



Optimiser la performance énergétique de son habitat, oui ! Mais, il n'est pas toujours évident de savoir par où commencer... Règlements, aides existantes ? Que faut-il connaître en la matière ? Cara'Mag' vous donne quelques éclairages.

- **Vous achetez ou vendez un logement. Pensez au Diagnostic de Performance Energétique !**

Le Diagnostic de Performance Energétique ou DPE est actuellement obligatoire lors de l'achat ou de la vente d'un logement. Afin d'améliorer et de fiabiliser ce dispositif, le gouvernement a mis en place à compter du 1^{er} janvier 2012, six nouvelles mesures clés :

- 1) Pour plus de transparence, le futur acquéreur se voit remettre le relevé détaillé des données utilisées pour le diagnostic.
- 2) Les méthodes de calcul sont améliorées grâce à la prise en compte de données supplémentaires.
- 3) Le DPE est établi à partir de logiciels validés par le Ministère du Développement Durable et évalués entre 2008 et 2010 par l'ADEME¹.
- 4) Afin d'offrir à tous une vision globale sur les données statistiques recueillies, les informations locales et nationales seront en ligne.
- 5) Le niveau de compétence des diagnostiqueurs est plus élevé (*examen avec deux niveaux de difficulté*).
- 6) L'annuaire des diagnostiqueurs est désormais en ligne sur le site Internet du Ministère (<http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>) et contrôlé par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

^{1/} Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

- **Constructions neuves :
les consommations d'énergie limitées !**



Tous les bâtiments neufs (*résidentiels et tertiaires*) sont soumis à la Réglementation Thermique 2012 ayant pour objectif de limiter la consommation d'énergie à 50 kWh/m²/an.

Cette réglementation est valable :

- Depuis le 28 octobre 2011, pour les bâtiments de bureaux ou d'enseignement, ceux situés en zone ANRU² et les établissements d'accueil Petite Enfance ;
- A partir du 1^{er} janvier 2013, pour tous les bâtiments à usage d'habitation.

À l'instar de la Réglementation Thermique précédente (2005), elle impose notamment :

- Des exigences de performances globales (*consommations d'énergie et confort d'été*) ;
- L'utilisation de cinq usages énergétiques (*chauffage, climatisation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires de type ventilation, pompes, etc.*).

- **En 2012, qu'est-ce qui change ?**

Par rapport à 2005, certains paramètres évoluent :

- La consommation d'énergie (50 kWh/m²/an) sera exprimée en valeur absolue et non plus par rapport à une consommation de référence ;
- La conception bioclimatique du bâtiment sera prise en compte (*importance de l'isolation*) ;
- Une exigence de confort d'été sera demandée (*afin d'éviter la surchauffe*) ;
- De nouvelles exigences de moyen verront le jour : recours aux énergies renouvelables, traitements des ponts thermiques et de l'étanchéité à l'air dans le bâtiment, surfaces minimales de vitres, etc.

- **Le Crédit d'Impôt Développement Durable 2012 pour vous aider !**



Le Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) est une disposition fiscale permettant à chaque ménage de déduire de leurs impôts sur le revenu une partie des dépenses engagées pour certains travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur résidence principale. La Loi de

Finances 2012 apporte de nouveaux avantages.

Si vous décidez de réaliser plusieurs travaux d'amélioration énergétique, sachez que les taux d'aides vont devenir plus importants.

Par exemple, les taux d'aides pour l'isolation des parois vitrées et des parois opaques passent de 13% et 22% en 2011 à 19% et 24% en 2012.

Les chaudières gaz à micro-cogénération³ sont désormais éligibles au CIDD.

L'installation de fenêtres ou portes-fenêtres n'est pas éligible si elle n'est pas accompagnée d'autres travaux de rénovation.

En 2012, le CIDD est toujours cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro rénovation, sous réserve que le revenu fiscal du ménage ne dépasse pas les 30 000 € annuels.

Pour rappel, le CIDD est cumulable avec les aides de la CARA (*rénovation et énergies renouvelables*) et du Conseil Régional de Poitou-Charentes.

Pour toutes questions liées aux aides financières existantes et à votre projet, n'hésitez pas à contacter Patrick BONNEAU, Energéticien à l'Espace Info Energie de la CARA.

Email : p.bonneau@agglo-royan.fr

Tél. 05 46 22 19 36

Un diagnostic du Développement Durable dans les politiques de la CARA



Lors du Conseil communautaire du 27 janvier dernier, les délégués communautaires ont acté la présentation d'un rapport concernant la situation de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en matière de Développement Durable. Conformément au décret du 17 juin 2011, ce document fait état des cinq finalités du Développement Durable dictées par l'article L.110-1 du code de l'Environnement :

- La lutte contre le changement climatique,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Vous pouvez télécharger ce rapport sur le site www.agglo-royan.fr ou venir le consulter au siège de la CARA, 107 avenue de Rochefort à Royan.

2/ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

3/ La cogénération consiste à produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir d'énergie primaire

Emploi - Formation

UN MERCREDI,
UN MÉTIER :

CHAQUE MOIS
TROUVE TA VOIE !

L'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité... autant d'objectifs pris en compte par une politique axée sur le Développement Durable. Ainsi, permettre aux jeunes de se choisir un avenir et de trouver leur place dans la société, tels sont les engagements de la CARA.

C'est pourquoi, la Mission Locale et Bureau Information Jeunesse de la CARA (BIJ) ont mis en place une opération innovante destinée à faire découvrir aux 16-25 ans des métiers, de manière ludique, concrète et animée. Depuis février et jusqu'à la fin de l'année 2012, un mercredi par mois, professionnels du territoire et jeunes se retrouvent autour d'ateliers et de débats présentant les professions liées à l'agriculture, le bâtiment ou encore, l'esthétique...

Si l'on se penche sur l'origine du mot métier, on découvre une origine latine qui se confond avec celle de «mysterium», dès lors on comprend mieux cette quête qui commence dès le plus jeune âge avec un «que veux-tu faire plus tard ?» quand il ne s'agit pas de se reconverter et de devoir changer de métier face à un monde économique en perpétuel mouvement. C'est d'ailleurs bien souvent la première question que l'on pose quand on rencontre quelqu'un pour la première fois ... Cara'Mag a rencontré Guayarmina Martin Cajas du Bureau Information Jeunesse et Fanny Le Gall de la Mission locale à l'occasion du premier mercredi dédié à la cuisine, le 7 février dernier.

Un mercredi, un métier ! Expliquez-nous comment est née cette idée ?

«L'idée pour les conseillers était de changer la façon d'aborder les questions liées à l'emploi et la formation, d'une façon bien différente en s'appuyant sur l'expérience du Bureau Information Jeunesse auprès du public jeune ; un peu moins institutionnelle dans l'approche et mieux adaptée aux jeunes. Vincent PERON,



Fanny Le Gall - Mission locale

Directeur de la Maison de l'emploi et de la Mission Locale nous encourage sur la voie de projets innovants et du partenariat, nous avons donc cherché à concrétiser ces idées».

Et pourquoi un mercredi ?

«Toucher un public scolarisé est un des objectifs, réfléchir à son avenir, faire des choix éclairés, ça demande du temps, une certaine disponibilité des adultes, enfin de l'échange et de la confrontation avec le monde du travail. La présence du Centre d'Informations et d'Orientation (CIO) à nos côtés nous permet d'envisager l'information

sur les métiers comme une démarche préventive contre le décrochage scolaire mais aussi une autre façon de valoriser l'entreprise : une ressource et une culture économique à part entière dont il faut être curieux».

Une approche très ludique également ?

«Ce sont les mots d'une bonne table : plaisir et convivialité. Très peu de jeunes présents cet après-midi feront des études dans la cuisine pour autant il est «bon» de savoir que cela existe. C'est un moyen d'évoquer la notion de projet et un temps organisé pour parler de son avenir ; enfin peut-être, d'esquisser un choix de métier et les stratégies à mettre en place».

Est-ce une autre façon d'aborder le conseil et l'accompagnement de projet de jeunes ?

«Oui c'est une certaine pédagogie du détour car il s'agit toujours de notre cœur de métier qui consiste à informer, conseiller et accompagner les jeunes dans leurs projets personnels et professionnels. Nous avons besoin des entreprises présentes car elles viennent illustrer nos propos, parfois le préciser, souvent nous interpeller sur leurs besoins. C'est une vigilance indispensable !».

Comment s'est fait le choix des métiers et secteurs d'activité ?

«Deux axes ont été retenus. Le premier consiste à repérer les secteurs économiques sous tension, c'est-à-dire les entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter et concrètement les emplois disponibles sur notre territoire. Le deuxième axe a exploré aussi des métiers qui ne sont pas toujours très représentés et qui peuvent intéresser les jeunes afin de leur donner une réalité plus palpable. Les images d'Epinal ont la peau dure et les métiers de la cuisine ne font pas exception. Les démonstrations, par l'atelier de spécialité japonaise, ont permis d'illustrer les notions de compétences, de technique, de savoir-faire de façon simple et visuelle. C'est bien entendu une étape dans la définition de son projet, ça ne peut pas être une fin en soi. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour lancer un appel aux entreprises qui souhaiteraient participer à ces temps d'animation en 2012 (programmation en fin d'article). C'est très convivial et très riche pour les jeunes présents. Pour certaines entreprises, c'est l'occasion de se rappeler comment s'est passée cette phase de quête, de recherche, de hasard et de rencontres qui ont changé leur vie».

Une coordination de l'ensemble des acteurs de l'orientation s'est-elle installée ?

«La thématique «métier» traverse l'ensemble de nos champs de compétences (emploi, formation, découverte des métiers) ; dès lors, travailler ensemble devenait une évidence ! On peut dire qu'il n'y a plus aucune structure

qui peut réfléchir seule à ces questions sans développer un réseau ! Plus simplement, ce type d'animation permet de rappeler l'ensemble des services proposés par chacun d'entre nous et d'affirmer ensemble nos complémentarités. C'est une façon de donner aux jeunes présents des points de repères ; cela commence souvent par des personnes que l'on peut rencontrer et que l'on pourra de nouveau solliciter si besoin est».

Est-il possible de prolonger les rencontres de cette après-midi par des rendez-vous avec l'équipe ?



«Oui tout à fait, les jeunes demandeurs d'emploi peuvent avoir un rendez-vous rapide et bénéficier d'une mise en relation avec l'entreprise si le profil convient. L'idée est de pouvoir

étouffer cette réponse par l'offre de services en matière de formation. C'est le complément indispensable à l'heure où l'on parle de la formation tout au long de la vie. Nous sommes épaulés par Sophie Lucazeau (photo ci-dessus), conseillère de Pôle Emploi, mise à disposition à la Mission Locale qui travaille avec nous sur les projets professionnels des jeunes. L'ensemble des offres «Hôtellerie Restauration» était en consultation pendant l'animation, c'est un bon révélateur des possibilités offertes sur notre territoire. En effet, on peut y lire une partie des attentes formulées par les recruteurs locaux, des tendances du marché de l'emploi très marquées par la saisonnalité».

En ce qui concerne la restauration, c'est une présentation d'un métier mais surtout la rencontre avec un chef d'entreprise, le message est-il différent ?

«Les entreprises présentes ont joué le jeu, elles sont venues parce qu'elles sont passées par les Ateliers de la Création (accompagnement et aide financière de la CARA et de la région Poitou-Charentes) et souhaitent «renvoyer l'ascenseur». Les entrepreneurs participent parce qu'ils veulent incarner cette dimension pédagogique et responsable de l'entreprise ; ils se sont glissés dans notre projet et pas le contraire. Les échanges ont été placés sous le signe du conseil et de la confiance».

Pour tout savoir sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, rendez-vous avec Léo sur le site <http://www.metiers-hotel-resto.fr/> (métiers, diplômes, revenus, apprentissage...)



Un premier rendez-vous réussi pour la Mission Locale



Confection de sushis par Alexandre Milière

Est-il facile d'aborder la motivation dans vos échanges avec les jeunes ?

«C'est le plus compliqué dans nos métiers. Ils l'expriment rarement d'eux-mêmes... La motivation est souvent présentée comme une injonction : Soyez motivés ! sans que les jeunes en comprennent toujours les mécanismes. Ça ne doit pas être un sujet tabou ! Notre travail est alors de les faire réfléchir à leurs valeurs, leurs qualités personnelles pour donner vie et s'approprier cette motivation. Enfin les représentations des jeunes vis-à-vis des entreprises sont parfois difficiles à changer car elles existent aussi dans l'entreprise : «notre travail est alors double : amener les jeunes à adopter une démarche professionnelle et sensibiliser les entreprises aux jeunes talents. Gagner la confiance d'un jeune ou d'une entreprise, c'est un travail qui s'inscrit dans la durée, c'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien».

La question de l'orientation se discute en famille, quelle place donnez-vous aux parents ?

«Le BIJ s'adresse à tous les jeunes mais aussi à leurs parents. La stratégie d'un jeune quant à son projet de métier doit pouvoir se discuter en famille pour avoir un certain consensus. Ils ont donc un rôle essentiel à jouer. Michel Priouzeau, Vice-président de la CARA en charge du Bureau Information Jeunesse et de la Mission Locale nous rappelle régulièrement à quel point il est important d'associer les parents comme des acteurs à part entière de la communauté éducative».



Les conseils des chefs

Xavier TAFFART

Restaurant l'Aquarelle à Breuillet

«Il faut être innovant, avoir du talent mais surtout beaucoup travailler et s'impliquer personnellement»

Alain SOULIE

Traiteur à la Gasconnade et Formateur ESAT Arvert

«On peut sensibiliser les plus jeunes aux métiers de bouche en les invitant à aider leurs parents à réaliser des recettes simples»

Alexandre MILIERE

Cuisinier au Cent sushis Royan

«Un long parcours marqué par la patience auprès des maîtres sushi et une bonne connaissance des produits»

Maryline HOUMEAU

Conseillère d'Orientation-Psychologue

«Il y avait des fiches métiers exposées. En étant présente, je pouvais répondre et compléter en termes d'adresses. Chaque jeune est très bien accueilli, entouré et encadré, ce qui est important. Dans ce type de rencontre, il faut aller vers eux et leur donner envie de découvrir ces métiers à travers des ateliers concrets. En venant au CIO, ils pourront rencontrer un Conseiller et connaître les différentes formations qui peuvent être accessibles».

CIO de Royan - du lundi au vendredi
Ecole Jules Ferry – rue des écoles – Royan
Tél. 05 46 05 48 02
cio-royan@ac-poitiers.fr

Les prochaines dates à partager pour l'année 2012 :

Le 21 mars : La Pâtisserie / Chocolaterie / Confiserie

Le 25 avril : Agriculture / Espaces verts

Le 30 mai : Sport / Animation

Le 27 juin : Les métiers du bâtiment

Le 26 septembre : Artisanat / Artisanat d'art

Le 10 octobre : L'ostréiculture

Le 21 novembre : Esthétique / Coiffure

Le 5 décembre : Les métiers du spectacle

Lieu
Mission Locale
Bureau Information Jeunesse
69 avenue Paul Doumer – Royan

Contacts :
Guayarmina MARTIN CEJAS
Bureau Information Jeunesse
Tél. 05 46 06 60 70
guayarmina.martin@bij-ara.com

Fanny LE GALL
Mission Locale
Tél. 05 46 06 96 16
fanny.legall@ml-pays-royannais.com

«Créer du lien grâce au parrainage»

Rendre le monde de l'entreprise moins obscur aux jeunes et faciliter l'accès à l'emploi. Ainsi pourrait-on résumer le dispositif «parrainage des jeunes» proposé dans tout le département et porté sur notre territoire par la Mission Locale du Pays Royannais. Présentation détaillée avec Fanny Le Gall et Sophie Lucazeau, respectivement conseillère Mission Locale et conseillère Pôle Emploi.

Sophie Lucazeau
Conseillère Pôle Emploi



Fanny Le Gall
Conseillère Mission locale

le parrain et le jeune jouent le jeu». Concrètement, le parrain s'engage à faire bénéficier le jeune de son carnet d'adresses, et lui donne des conseils dans ses recherches. «Ce dispositif illustre bien l'utilité du réseau dans une recherche d'emploi», insiste Sophie Lucazeau. En découvrant les mécanismes d'une entreprise, les jeunes parrainés sont plus alertes, plus à l'aise et plus confiants. Les résultats sont concluants, «les parrains et les jeunes restent longtemps en contact», du fait notamment d'un engagement volontaire et motivé des parrains. «Ces derniers signent une charte du parrainage par laquelle ils s'engagent à être disponibles et à l'écoute du jeune», précisent les deux conseillères.

Inscrivez-vous !

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), le dispositif du parrainage est structuré depuis deux ans. Près de 40 jeunes y ont participé en 2011 et pas moins de 80 parrains sont recensés. Cette année, 13 jeunes sont déjà inscrits dans le 1^{er} groupe et 3 autres sessions seront programmées dans l'année 2012 .

Pour être parrainé, il faut répondre à certains critères. «Le dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi qui ont un projet professionnel bien défini», précise Sophie Lucazeau. Une fois cette étape franchie, la Mission Locale propose des ateliers permettant d'améliorer son CV et sa lettre de motivation ou bien encore de découvrir les outils de recherche d'emploi. Le parrainage vient alors en complément. «Il offre l'opportunité aux jeunes d'aborder le monde de l'entreprise et le marché du travail différemment», souligne Fanny Le Gall.

Parrainage ?

La Mission Locale met en relation un jeune et un parrain qui, la plupart du temps, est chef d'entreprise. Afin de favoriser cette rencontre, la Mission Locale organise un speed-dating¹ où chacun peut se présenter. Les parrains et les jeunes se choisissent ensuite mutuellement. Selon Fanny Le Gall, «le lien perdure si

Pour en savoir plus sur le parrainage :
Mission Locale du Pays Royannais
69, rue Paul Doumer 17200 Royan
Tél : 05.46.06.96.16 - Fax : 05.46.05.61.69

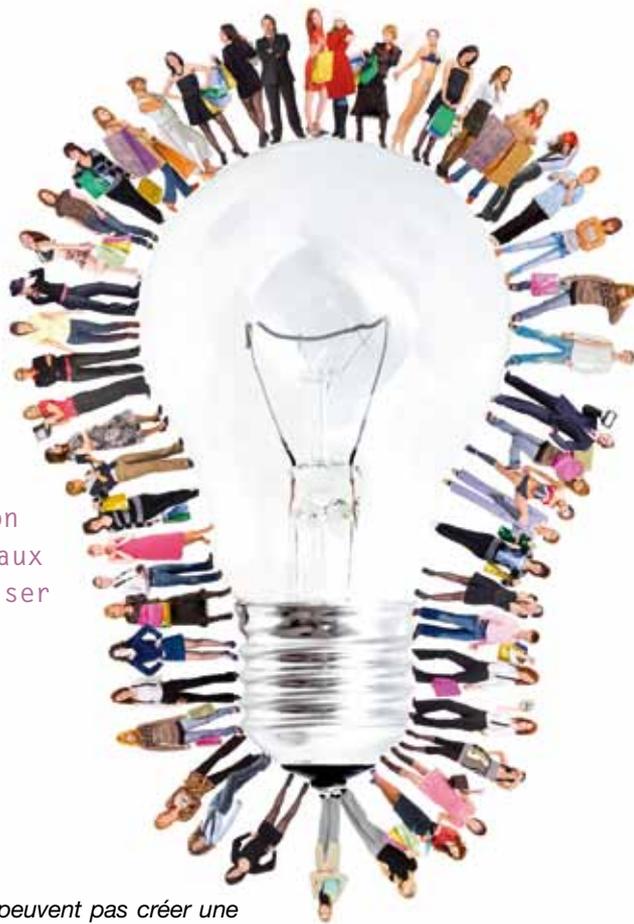
1/ «Rencontre rapide»



VIE DES COMMUNES

JUNIOR ASSOCIATION : UN COUP DE POUCE POUR VOS PROJETS !

Vous souhaitez créer votre association sans pour autant être perdu dans les méandres des démarches administratives... La Junior Association est faite pour vous ! Ce dispositif, ouvert aux moins de 18 ans, offre la possibilité de s'organiser autour d'une idée ou d'une initiative.



Guayarmina Martin Cajas
Bureau Information Jeunesse

«Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas créer une association loi 1901», entame Guayarmina Martin Cajas, conseillère au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Royan. La Junior Association a justement été créée pour eux ! «Tous les jeunes mineurs souhaitant développer une idée sur diverses thématiques (sport, musique, citoyenneté, environnement, etc.) peuvent se constituer en Junior Association», précise-t-elle. Pour cela, rien de plus simple, seuls quelques prérequis sont demandés : être au moins 2, avoir minimum 2 représentants mineurs au moment de la demande et si l'association est composée de plusieurs membres, disposer d'au moins 50 % de personnes de moins de 18 ans. «Les jeunes doivent également remplir un dossier d'habilitation», explique la conseillère du BIJ. Mais, là encore, pas de démarches lourdes souvent décourageantes. «On leur demande le nom de leur association, d'expliquer leur projet, les prochaines actions, les besoins, leurs motivations, de désigner les membres, l'adresse de l'association et enfin, d'envoyer une cotisation de 10 euros au Réseau National des Juniors Associations». Pour l'élaboration de ce dossier, les jeunes peuvent compter sur l'aide du BIJ et plus particulièrement de Guayarmina ! «Le Bureau Information Jeunesse soutient les jeunes dans tous leurs projets !», confirme-t-elle. La Junior Association leur permet de développer une ou plusieurs activités, d'ouvrir un compte bancaire et d'être couverts par une assurance. «Cependant», prévient Guayarmina, «le but de ce dispositif, ce n'est pas de gagner de l'argent ou bien encore de proposer des prestations mais bel et bien de mettre en place des projets !». Sur le territoire, la Junior Association a déjà séduit plusieurs jeunes, à l'instar du groupe de musique les Smashin Doll's. Alors, n'hésitez plus... Rendez-vous au BIJ de Royan !

Pour en savoir +

**Le site Internet du Réseau
National des Juniors
Associations :**

http:
[//www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

**Bureau Information
Jeunesse de Royan**

Mission Locale du Pays
Royannais
69, rue Paul Doumer
17200 Royan
Tél : 05.46.06.96.16
Fax : 05.46.05.61.69

Portrait



Guillaume Macaire, Le Picasso des entraîneurs

«C'est en forgeant qu'on devient forgeron». Ce proverbe semble suivre Guillaume Macaire dans chacune de ses actions. Par la force de son travail et aussi par amour du cheval, cet entraîneur, installé depuis une dizaine d'années à l'hippodrome de la Côte de Beauté Royan - La Palmyre, s'est fait un nom dans ce milieu aussi passionnant qu'exigeant. Rencontre avec l'un des meilleurs entraîneurs de France.

C'est à l'heure de l'entraînement que Guillaume Macaire nous donne rendez-vous à l'hippodrome. Tandis qu'il observe chevaux et cavaliers, ces derniers s'affairent à l'exécution des «listes», permettant à la fois d'adapter le cheval au cavalier mais aussi de le faire évoluer et progresser mais aussi de mettre en accord le cavalier avec le cheval.

L'œil de l'expert

«Chaque animal a son caractère, ses forces, ses faiblesses comme les êtres humains», entame Guillaume Macaire. Grâce à une expérience professionnelle conséquente (*plus de 30 années de pratique*), cet entraîneur détecte les qualités des chevaux et surtout améliore leurs capacités. «Je travaille avec des éleveurs dans toute la France afin de sélectionner ou de croiser les meilleurs chevaux et ainsi obtenir les résultats les plus concluants possibles», précise Guillaume Macaire. Cette sélection, mais aussi la qualité du cheval, «qui relève du facteur chance», vont de pair avec un entraînement intensif, à l'instar des sportifs de haut niveau. Pour cela, le site de l'hippodrome est idéal tant pour son sol, ses équipements que pour sa situation géographique qui lui permet de bénéficier d'un climat favorable aux entraînements tout au long de l'année.

Toujours plus haut

Originaire de Compiègne, Guillaume Macaire est arrivé sur le territoire il y a plus de 10 ans. Un nouveau défi pour cet entraîneur qui a gravi les échelons avec pugnacité, se plaçant bien souvent dans le top 2 des meilleurs entraîneurs de France et remportant lui-même ce titre à de nombreuses reprises. Pourtant à chaque nouvelle saison des courses, Guillaume Macaire place la barre plus haut. «Dans ce métier, il faut sans cesse se remettre en question, s'améliorer. En parallèle, il y a toujours la crainte de ne pas réussir, de ne pas y arriver. C'est un équilibre fragile, assez instable, un peu comme un château de cartes. On attend de nous des résultats là, maintenant, au moment de la course. Par exemple, si un cheval se blesse, c'est foutu. Il faut toujours veiller aux grains»... des grains un peu parsemés car, en période



Dès l'aube, cavaliers et chevaux sont à l'entraînement

de courses (de mars à novembre), les chevaux entraînés par Guillaume Macaire partent parfois sur 8 hippodromes. «Vous savez, rien ne tombe tout cuit dans le bec. En regardant les courses ou en nous observant à l'entraînement, les gens ont parfois l'impression que c'est simple, qu'on maîtrise ce que l'on fait. Mais ce n'est pas si évident. Ce qu'ils ne voient pas c'est tout le travail réalisé en amont. A ce propos, je vais vous raconter une anecdote mais qui est une histoire vraie. Picasso part à New York avec des américains très snobs, très riches. Alors qu'ils déjeunent dans un restaurant, une jeune américaine s'approche du peintre et lui demande de réaliser un dessin pour elle sur la nappe en papier. Picasso prend un feutre, dessine quelque chose, signe et tend sa réalisation à la jeune femme en lui disant : ça fait 50 000 \$! Celle-ci lui répond : Mais vous avez mis seulement 5 minutes à faire ce dessin ! Picasso lui répond : Oui, j'ai mis 5 minutes à le faire, mais j'ai mis 40 ans à réussir à le faire...» Si l'on écoute Guillaume Macaire, si l'on en croit son expérience, si l'on observe sa force de travail, ce dont on peut être sûrs, c'est que cet entraîneur n'a pas fini de faire parler de lui et qu'il sera au plus haut niveau pendant de nombreuses années encore.

Retrouvez dans notre prochain numéro le portrait d'Arnaud Chaillé-Chaillé, entraîneur à l'Hippodrome de la Côte de Beauté Royan - La Palmyre.

L'ALIMENTATION EN S'AMUSANT



«Papa... c'est quoi cette bouteille de lait ?»... Parfois, les parents sèchent un peu face aux multiples questions de leurs enfants. D'où viennent les aliments ? Comment sont-ils fabriqués ? C'est pour répondre à ces nombreuses questions que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique propose des animations dans les écoles maternelles et primaires du territoire. CARA'MAG' a suivi l'une d'entre elles à l'école maternelle de Semussac.

«De quelle couleur est la goyave ?» «C'est un fruit rouge !»
«Ah non, c'est un fruit vert !» A l'heure où nous arrivons à l'école maternelle de Semussac, les élèves de grande section sont en train de déguster de la confiture de goyave. «L'école a initié un projet sur 3 ans autour de l'alimentation et des 5 sens», annonce Magalie Grellier, la maîtresse d'école. Autour d'un produit, les enfants font l'apprentissage du goût et des différentes familles d'aliments. A ce titre, l'école a fait appel aux services de Christelle Jean-Chevallier, animatrice au sein du service Développement Agricole, Ostréicole et Ruralité de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Cette dernière propose depuis le début de l'année des animations aux écoles volontaires autour de l'agriculture, des produits agricoles et de l'alimentation. Aujourd'hui, Christelle anime l'atelier sur l'origine des produits du petit-déjeuner.





Christelle Jean-Chevallier, animatrice au sein du service Développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA, apprend aux enfants l'origine des produits du petit-déjeuner



Un jeu autour de l'origine des produits

L'animation commence un peu comme à la maison... Les enfants sont regroupés autour d'une table pour la reconstitution d'un petit déjeuner. Christelle Jean-Chevallier les interroge un à un : «*qu'est-ce que tu manges le matin ?*». En fonction de la réponse de chacun, l'animatrice les questionne sur l'origine des produits. «*D'où vient le lait ?*», demande Christelle à la petite Noella. «*De la vache !*». «*Oui, mais pas seulement*», ajoute Christelle. «*Les brebis et les chèvres ont du lait aussi*». Le cacao, le beurre, le miel, la confiture, le pain, le jus d'orange... Tout est passé au crible. «*Je trouve cette animation très bien*», commente la maîtresse d'école, «*car les enfants manipulent beaucoup. Pour eux, c'est très motivant*». En effet, Christelle Jean-Chevallier demande aux élèves de moudre les grains de blé afin de comprendre la fabrication de la farine. Chacun peut aussi goûter du jus d'orange, pressé avec soin par l'animatrice. «*Qui a déjà bu le jus d'une orange fraîche ?*», sonde-t-elle... Seuls 4 enfants sur 11 lèvent le doigt. D'où l'importance de telles animations. «*Grâce au jeu, les enfants découvrent les produits, leurs origines de manière ludique*», confirme Christelle Jean-Chevallier. Un bon moyen d'apprendre et surtout de faire tomber certains préjugés.

Contact :
Christelle Jean-Chevallier, animatrice
Service Développement Agricole,
Ostréicole et Ruralité – CARA
Email : c.chevallier@agglo-royan.fr
Tél. : 05 46 22 19 20



Bienvenue Ulysse !

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a pour objectifs de servir l'intérêt général, mais aussi de garantir la qualité de vie de chacun et un avenir meilleur pour vous et vos enfants. A travers nos compétences, nous mettons en place certaines actions destinées à l'épanouissement des plus jeunes en leur permettant de s'approprier un territoire dont ils seront les forces vives demain.



« Je m'appelle Ulysse, j'ai 8 ans et j'habite sur le territoire de la CARA, près de l'eau. Mes parents m'ont appelé Ulysse car mon grand-père et mon père sont des marins et Ulysse c'était un grand marin ! Ulysse, le grand marin il avait un chien, Argos, et bien moi j'ai une mouette «rieuse» Zephyr et un petit crabe : Krabi. Ils m'accompagnent souvent et ensemble on découvre plein de choses. Il faut dire qu'ici il y a de quoi faire... vous verrez on va bien s'amuser ! »

Afin de les sensibiliser dès maintenant aux enjeux de notre cadre de vie, la CARA a décidé de s'adresser directement à eux avec l'aide d'un nouvel ami : Ulysse. C'est sous les traits de crayons experts de Piou Piou, Laurent Pinaud pour l'état civil, qu'est né ce nouveau petit habitant de notre territoire. Espiègle et curieux de tout, Ulysse sera présent à chaque nouveau numéro de CARA'MAG pour aider, de manière ludique et avec un discours adapté, votre enfant à grandir en prenant conscience de l'environnement qui l'entoure. Dans les semaines à venir, il retrouvera aussi Ulysse et ses compagnons, Zephyr et Krabi, dans des brochures qui lui seront spécialement destinées (préservation de l'eau, tri des déchets, voile scolaire...), mais aussi à travers beaucoup d'autres surprises...

À présent faisons plus ample connaissance avec Ulysse, Zephyr et Krabi.

« Je m'appelle Ulysse, j'ai 8 ans et j'habite sur le territoire de la CARA, près de l'eau. Mes parents m'ont appelé Ulysse car mon grand-père et mon père sont des marins et Ulysse c'était un grand marin ! Ulysse, le



Portrait



Piou Piou

Qui est le «papa d'Ulysse» ?

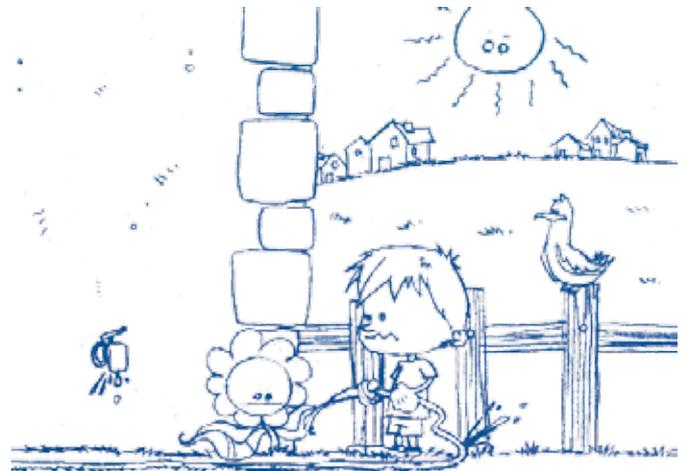
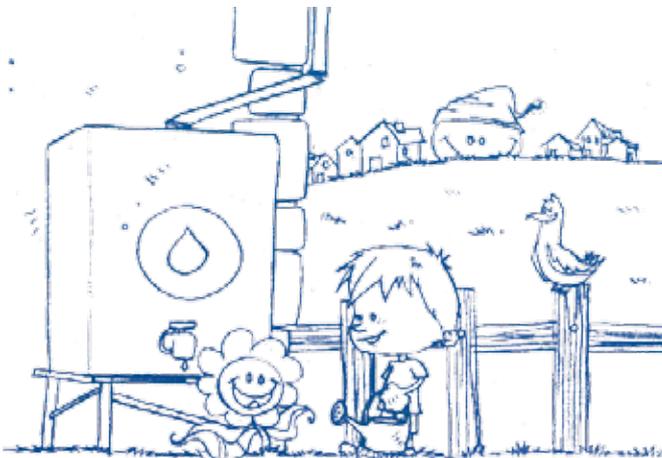
Laurent Pinaud, alias Piou Piou, a une passion pour les oiseaux et plus particulièrement les petits oiseaux, ce qui explique le nom qu'il s'est choisi pour exercer ses talents de dessinateur. Et ça fonctionne ! Installé à Saint-Crépin, Monsieur Piou Piou est diplômé de l'École d'Arts Appliqués de Poitiers. Après une expérience dans la publicité et l'infographie, ce jeune papa a décidé de se mettre à son propre compte en privilégiant l'illustration pour enfant. C'est à l'occasion d'un article pour un précédent numéro de CARA'MAG que nous l'avons rencontré et depuis septembre dernier, il réalise le strip BD que vous retrouvez à la fin du CARA'MAG. Si nous avons imaginé Ulysse, c'est grâce au talent de Monsieur Piou Piou qu'il a pu se concrétiser ! Bien que Laurent soit le «papa» de notre Ulysse il n'en demeure pas moins un illustrateur qui a su garder son âme d'enfant pour développer des univers où l'imaginaire règne en maître ! Son actualité : un premier livre jeunesse avec l'auteur Kris Arnal : Lilou et Elliott, le Mal du Bocal, édité en numérique chez chouetteditions.com et bientôt en version papier.

Retrouvez tout l'univers de Monsieur Piou Piou sur www.studiopioupiou.com

Jeu des 7 différences

Jeu n°1

C'est le printemps et Ulysse a décidé d'arroser les fleurs du jardin. Sur le dessin de gauche, il a le sourire, Zephyr et la fleur aussi car il agit de manière respectueuse sur l'environnement. Afin de ne pas gaspiller l'eau, qui est très précieuse, il a attendu que le soleil se couche. En effet, il vaut mieux arroser le soir, c'est plus efficace et moins gourmand en eau. En plus, les parents d'Ulysse ont installé une citerne pour récupérer les eaux de pluie dans le jardin. De cette manière il fait encore des économies et n'a pas besoin d'utiliser l'eau courante à l'aide d'un tuyau. Il doit juste remplir son arrosoir au robinet de la citerne qu'il referme ensuite. L'eau ne coule pas inutilement et aucun risque de fuite ! Alors si sur le dessin de gauche, Ulysse se débrouille comme un chef, on ne peut pas en dire autant sur le dessin de droite où 7 différences sont très visibles ! Sauras-tu les retrouver ? (réponses p.47)



Jeu n°2

Mais qu'a bien pu attraper Ulysse ?
Relie les points et découvre-le !



Voile scolaire



Naustime scolaire : et voguent les CM1 !

Début avril, les élèves de CM1 du territoire commenceront leur programme de nautisme scolaire. Ces 8 séances de 2 heures seront dédiées à l'apprentissage de la voile. Mais au-delà du sport nautique, c'est la découverte de tout un environnement qui leur est proposé.

Apprendre d'où vient le vent, avoir la notion de son action sur les voiles, découvrir le milieu marin... tels sont les objectifs de la première séance de nautisme scolaire des 750 élèves de CM1 du territoire. À cette occasion, certaines classes auront l'opportunité de tester au printemps, une nouvelle activité : bateau collectif ou char-à-voile.

L'objectif pédagogique de cette 1^{ère} séance de test est de leur donner les premières clés de la navigation à la voile, de trouver leur équilibre, d'apprendre à se diriger et de se repérer dans l'environnement.

Pilotées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, les séances de nautisme scolaire s'inscrivent dans une politique de développement de la culture marine. On ne peut pas dissocier le nautisme de tout notre littoral. C'est pourquoi, la CARA affirme sa volonté de susciter des vocations, de faire prendre conscience aux enfants qu'ils évoluent dans un environnement privilégié et spécifique.

Devant le succès de ces activités de découverte, la CARA a procédé à des tests auprès de cinq classes de CE2 en septembre dernier (CARA'MAG n°7) pour faire une transition entre l'activité piscine destinée aux classes de CE1 et les séances des CM1. Ces essais s'étant avérés très positifs, il a été décidé avec l'Éducation Nationale d'inscrire ce programme pour l'ensemble des classes de CE2. En septembre 2012, surf et kayak seront au programme des 8-9 ans !



Le char-à-voile en test pour les CM1



Dès septembre, reprise du surf pour les CE2

Nautisme : Manifestations

Un mois de mai très nautique !

Fête du Nautisme, Traversée de l'Estuaire, Voiles d'Estuaire... le mois de mai se vivra sur l'eau ! Voici le détail des deux week-ends nautiques de la CARA !

12 et 13 mai 2012

Fête du Nautisme / Traversée de l'Estuaire

Organisée partout en France, sur les côtes, les plans d'eau intérieurs et les rivières, la Fête du Nautisme, invite petits et grands, débutants ou confirmés à vivre "au fil de l'eau" le temps d'un week-end. Durant ces deux jours intenses, les acteurs locaux du nautisme et de nombreux bénévoles vous proposeront de :

- découvrir les loisirs nautiques dans leur diversité,
- tester un produit spécifique et les formules d'accès,
- partager une passion avec ceux qui la vivent chaque jour,

Pour les plus sportifs, la Station Nautique de la CARA avec St-Georges-Voiles, le Surf Club Royan-Pays Royannais et le Cercle nautique du Verdon proposent un challenge de taille : avec leur matériel (*paddle, kayak et planche à voile*) le samedi 12 mai ils pourront entreprendre la "Traversée de l'Estuaire de la Gironde" entre St-Georges-de-Didonne et La Chambrette (*Le Verdon-sur-Mer*). Pendant que les plus avertis traverseront, sur la plage, petits et grands pourront bénéficier de baptêmes, d'initiations aux activités nautiques (*char à voile, kayak, stand up paddle, surf...*)... Le soir, les efforts de la journée seront récompensés par un convivial pique-nique autour d'une animation musicale. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !



Du 16 au 20 mai 2012

Voiles d'Estuaire

Rencontre de Vieux Gréements sur l'Estuaire de la Gironde

Cette manifestation, née en 2003, se déplacera cette année de Royan à Port Médoc en passant par Port Maubert et l'Île Margaux. Les objectifs de ces quatre jours sont de mettre en scène les bateaux, les hommes, les escales autour d'un thème afin de retrouver les pratiques, les gestes, les images inscrites dans l'histoire de l'Estuaire et en particulier pour cette édition, l'histoire des sabliers et du sable. Elle rend vie au fleuve et aux ports de l'Estuaire... et propose une animation nautique et une soirée conviviale avec la participation des riverains (*fêtes locales, danses, chants, régates, conférences...*).

Seuls les vieux gréements sont autorisés à s'inscrire pour cet événement nautique qui marque le début de la saison touristique du département de Charente-Maritime.

Cette très lourde organisation est portée par La **Station Nautique de la CARA** et «**Patrimoine navigant en Charente-Maritime**», elles-mêmes soutenues par : **la Région Poitou-Charentes, les départements de la Charente-Maritime et de la Gironde, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Le SMIDDEST par son programme LEADER.**

Les programmes de ces deux manifestations sont disponibles sur demande à la Station Nautique de la CARA Tél. 05 46 23 47 47 et sur www.agglo-royan.fr (rubrique Nautisme)



ÉCONOMIE & TERRITOIRE

LA CARA AU QUOTIDIEN AVEC OLIVIER

Olivier habite avec sa famille sur le territoire de la CARA depuis plusieurs années. Sans toujours le savoir, il bénéficie des services et des actions mis en place par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Pour en faire la preuve, suivons-le sur une semaine.



LUNDI

8h15 : Olivier se rend à son travail, il est propriétaire d'un commerce dans la zone d'activités Val Lumière, aménagée par la CARA, à Vaux-sur-Mer. Il emprunte la ligne 21 de Cara'bus, le réseau de bus de la CARA qui le dépose à l'arrêt Val Lumière. Olivier n'est pas un adepte des transports en commun mais il a décidé de s'y mettre deux fois par semaine. C'est économique, écologique, la ligne est directe pour son travail et puis comme ça il a un peu l'impression de participer concrètement au Plan Climat-Energie Territorial qu'est en train d'élaborer à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Au cours de son trajet, il jette un œil sur le dernier numéro de CARA'MAG. Un article sur l'hippodrome des Mathes-La Palmyre, actuellement en cours de restructuration par la CARA qui l'a acquis l'an passé, attire son attention. Il se dit qu'à la réouverture de la saison des courses en avril, il pourrait y emmener sa femme, Sophie et son fils, Théodore.

20h : Pendant le repas, Théodore, âgé de 6 ans fait l'inventaire de ce qu'il a dans son assiette et questionne Olivier sur la provenance de ce qu'il mange. Il faut dire qu'à la cantine, Théodore a la chance de pouvoir bénéficier de produits maraîchers issus de l'agriculture locale puisque la CARA a organisé depuis 2004 un réseau de producteurs autour de démarches en circuit court, lui permettant aujourd'hui d'approvisionner la restauration collective. En plus cet après-midi, à l'école, Théodore a assisté

à une animation menée par Christelle qui travaille au sein du service Développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA. A travers des jeux il a pu découvrir l'évolution de l'agriculture, de l'environnement et l'origine des aliments. Du coup ce soir, il est incollable sur le sujet !

MARDI

8h : Olivier dépose Théodore à l'école des Chênes. Théodore lui annonce qu'aujourd'hui, il va visiter la station d'épuration des Mathes-La Palmyre, la dernière réalisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Même s'il est enchanté de cette sortie, il aurait bien aimé, lui aussi, comme Adèle, la sœur de son copain, Paul, démarrer des séances de voile scolaire organisées par la CARA pour les CE2, CM1 et CM2. Olivier lui dit qu'il n'aura pas à attendre longtemps. Pas de voile cette année, mais à la rentrée prochaine lui aussi pourra jouer dans l'eau ! D'abord avec l'activité piscine et l'année d'après avec du surf ou du kayak, les activités nautisme scolaire des CE2.

12h30 : En se rendant à un déjeuner de travail avec un fournisseur à Saintes, Olivier passe à côté de l'aire d'accueil des gens du voyage, à Saujon, qui a été réalisée par la CARA. C'est plutôt bien entretenu. Il est agréablement surpris.

19h40 : En rentrant chez lui, Olivier rencontre Jérôme, un voisin. Après son licenciement, ce dernier a décidé de créer sa propre entreprise en reprenant un restaurant. Pas facile. Il s'est rendu à la Communauté d'Agglomération, au service développement économique qui l'a accompagné dans son projet. Après avoir déposé un dossier CORDEE TPE, un dispositif d'aide aux entreprises porté par la Région, l'Etat et la CARA, il vient d'apprendre qu'il allait pouvoir démarrer sa nouvelle activité. Olivier lui souhaite bonne chance.

MERCREDI

8h : En sortant de chez lui, Olivier croise un camion de ramassage des ordures ménagères. Il ne faut pas qu'il oublie de sortir le bac jaune des emballages, ce soir ! Pourtant, Sophie a accroché le calendrier de collecte, réalisé par la CARA, dans la cuisine, il doit vraiment faire attention ! Demain il faut aussi qu'il aille porter tous les cartons et emballages du magasin à la déchetterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan, également gérée par la CARA.

14h : Sa femme, Sophie, a rendez-vous au Relais Accueil Petite Enfance (Relais APE) d'Arvert. Dans deux mois, avec Olivier, ils seront les heureux parents d'une petite fille ! Lorsqu'elle reprendra son travail d'infirmière, ils devront faire garder le bébé. L'équipe du Relais Accueil Petite Enfance de la CARA, cet après-midi, va l'aider à trouver le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins. Dotée de la compétence Politique de la ville, l'Agglomération Royan Atlantique mène de nombreuses actions en faveur de la petite enfance. En matière d'accueil collectif, le soutien de la CARA permet de pérenniser les actions, d'aider au développement des structures et des services dédiés à la Petite Enfance. Quatre Relais APE ont été installés pour desservir les quatre secteurs du territoire et pour ce qui est de l'accueil individuel, ils assurent un rôle majeur auprès des familles, des enfants et des assistants maternels.

VENDREDI

10h30 : Ce matin, Olivier rencontre Julie et Audrey, deux étudiantes de Poitiers qu'il a croisées début mars au forum de l'emploi saisonnier co-organisé par le Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi (MDE) de la CARA et la Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (MDES), au Palais des Congrès de Royan. En été, notre territoire voit sa population multipliée par six. Pour Olivier, la période estivale est importante et il a besoin de renforcer ses équipes. C'est pourquoi il embauche tous les ans des étudiants. En plus, il sait que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, soucieuse d'encourager le travail saisonnier, a mis en place un programme novateur d'offre d'hébergements, sur deux sites d'accueil : La Tremblade et Cozes. Le contrat de location ne peut pas excéder huit mois, mais le loyer est modéré surtout quand on partage le logement : 380 € hors charges. Ces logements sont ouverts toute l'année. D'une surface de 27 m², ils sont meublés et équipés pour toutes les saisons.

14h : Sophie prend le café chez son amie Caroline, la maman de Paul. Ils habitent Saint-Sulpice-de-Royan. Pendant que les enfants jouent, Caroline explique à Sophie qu'elle s'est inscrite pour participer au nouveau projet artistique produit par la CARA : Onirik-Grapholine, un voyage dans l'art numérique. Sophie, elle, avait participé à l'Opération Container, l'an dernier, sous la direction de l'artiste Stéphane Rozand, une expérience inoubliable ! Cette idée de faire se rencontrer artistes contemporains et grand public est vraiment originale ! C'est comme les Jeudis Musicaux des Eglises Romanes organisés tous les étés depuis plus de 20 ans par l'Agglomération Royan Atlantique avec chaque jeudi, un concert ! Elle accompagne régulièrement ses parents passionnés de musique classique. Les concerts sont de très grande qualité et les lieux qui les accueillent, magnifiques.

18h : Olivier part chercher Quentin, le petit frère de Sophie. Etudiant en médecine, il met à profit ses quelques jours de vacances pour passer les tests qui lui permettront d'intégrer l'équipe des surveillants des zones de baignade cet été. Cette surveillance sur les plages de notre territoire est assurée par la CARA en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

JEUDI

13h : Olivier déjeune avec Laurent, son frère. Au cours du repas, celui-ci lui raconte qu'il envisage de faire réaliser des travaux dans sa maison pour améliorer l'isolation et ainsi réaliser des économies sur sa facture de chauffage. Lors de la Fête de l'énergie qui s'est déroulée en octobre, il a en effet appris qu'il pouvait bénéficier d'une aide financière de la CARA. Un coup de pouce qui pourrait l'inciter à se lancer. S'il est intéressé Olivier peut se renseigner auprès de l'Espace Info Energie de la CARA.

14h : En rentrant de son déjeuner, Olivier passe devant l'ancienne poste de Chaillevette transformée en logements sociaux. Il se souvient de sa réhabilitation, elle fait partie du programme d'actions et d'aides financières en faveur du logement social mis en œuvre par la CARA dans sa politique communautaire d'équilibre social de l'habitat. Eric, un de ses collaborateurs habite, lui, Villa Transat à Royan, un autre programme immobilier co-financé par la CARA où prime la mixité sociale.

19h30 : En rentrant chez lui, Olivier apprend que sa rue sera bientôt en travaux. La Communauté d'Agglomération va bientôt mettre en place le réseau d'assainissement des eaux usées et implanter un nouveau poteau d'incendie. Il va donc devoir mettre hors service son installation d'assainissement non-collectif et raccorder sa maison sur le nouveau réseau. Il faut donc qu'il pense à appeler l'entreprise qui fera les travaux sur son terrain.

SAMEDI

14h30 : Le temps est doux, pas de pluie à l'horizon. Pendant que Sophie se repose, Olivier décide d'emmener Théodore et Quentin faire une balade à vélo. Grâce au guide des randonnées VTT-VTC édité par la CARA, qui aménage et gère les chemins identifiés dans le schéma communautaire des chemins de randonnées, Olivier sait qu'il peut emprunter le chemin n°2 qui part de la mairie. C'est un chemin facile et pour Théodore, c'est parfait ! En arpentant les massifs forestiers, Olivier peut apprécier le travail effectué par le corps des gardes du littoral créé par la CARA dans l'objectif de garantir la pérennité des espaces naturels. Il se dit qu'il a de la chance d'habiter dans un environnement aussi privilégié et qu'il est heureux de pouvoir y élever ses enfants.

Où Olivier habite-t-il ?**Gagnez des clés USB, des porte-clés et des ballons de beach-volley !**

Vous avez suivi Olivier, un habitant de la CARA, durant une semaine. Plusieurs indices vous permettent de découvrir sa commune de résidence. Vous avez la réponse ? Gagnez des clés USB, des porte-clés et des ballons de beach-volley ! Pour cela, il vous suffira d'inscrire votre réponse sur un bulletin libre et de le déposer dans l'urne qui sera mise à votre disposition à l'accueil de la CARA, 107 avenue de Rochefort à Royan, le mercredi 4 et le jeudi 5 avril à l'occasion des animations organisées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

N'oubliez pas d'inscrire sur votre bulletin vos coordonnées (nom, prénom, adresse, n° de tél).

Gestion des déchets : quelques chiffres-clés du territoire !

En matière de déchets, l'action de la CARA s'articule autour de 4 missions : la prévention (collecte sélective et réduction à la source), la collecte, le traitement et la valorisation. L'ensemble de ces missions représente un budget important pour la collectivité et une étape obligatoire à la préservation et à la valorisation de notre cadre de vie. Pour vous aider à comprendre les enjeux impliqués par la gestion des déchets sur notre territoire, en voici les chiffres-clés.

Population permanente	75 868 habitants
Population DGF (permanente + résidents secondaires)	113 109 habitants
Nombre de communes	31
Taux d'habitat vertical	8%
Nombre total de conteneurs	117 000
Conteneurs volés par an	370
Conteneurs cassés par an	500
Coût pour la collectivité des bacs volés en 2011 (rachat du bac)	9 000 €
Nombre de visites en déchetteries en 2011 (6 déchetteries)	382 729

A savoir

- Au coût de 9 000 € des 370 conteneurs volés en 2011, doivent être ajoutés le temps de travail des agents chargés des remplacements, les frais d'entretien et d'essence du véhicule. Pour mémoire, le coût d'achat d'un bac de 120 litres est de 22 €, celui d'un 660 litres de 147 €.
- Les 382 729 passages en déchetteries en 2011 représentent une moyenne de 209 visites par jour et par déchetterie (hors dimanches et jours fériés), soit un passage toutes les 2 minutes. Par rapport à l'année 2010, l'augmentation de fréquentation est de + 58% (242 787 visites), la moyenne étant en 2010 de 133 visites par jour.
- Si on considère les chiffres de fréquentation de la déchetterie de Royan pendant le mois de août, la moyenne par jour est de 496 visites, soit 3 passages toutes les 2 minutes.

Déposez vos textiles en déchetterie !

Les 10 et 17 février derniers, l'entreprise à but social, le Relais Atlantique, a implanté des conteneurs de collecte de dons de vêtements et accessoires sur les déchetteries des particuliers de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Cette mise à disposition gracieuse s'inscrit dans une politique de réduction des déchets et de solidarité menée depuis plusieurs années par notre collectivité.

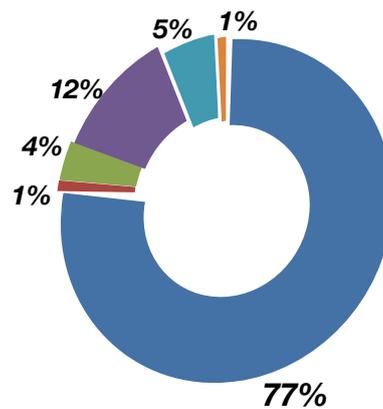
Les conteneurs destinés à la collecte de textiles sont installés dans les 6 déchetteries réservées aux particuliers : 2 à La Tremblade et Royan, 1 sur les sites de Chaillevette, Saujon, Arces-sur-Gironde et Grézac. Les particuliers peuvent y déposer des vêtements propres, des chaussures par paire, de la maroquinerie et du linge de maison emballés dans des sacs de 100 litres.



À savoir

Les textiles en bon état sont réutilisés et vendus à des tarifs très bas par des associations caritatives. Tous les autres sont recyclés (40 %) ou détruits (10 %).

Financement du service Déchets		en €
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	12 400 000
	Déchetteries reprise matériaux	160 000
	Collecte sélective reprise matériaux	595 000
	Redevance spéciale	1 900 000
	Subventions Eco-emballages	837 000
	Autres (subventions département, reprise verre,...)	137 571
TOTAL		16 029 571



Une nouvelle déchetterie !

La construction de la déchetterie de Brie-sous-Mortagne est en voie d'achèvement. Desservant les communes du Sud de notre territoire, elle devrait ouvrir ses portes aux usagers courant avril.

Après 17 ans d'utilisation, les quais des déchetteries de Saujon et Arces-sur-Gironde présentaient des signes de fatigue. Afin d'améliorer le confort des usagers, la CARA a décidé de les renouveler.

A Chaillevette, une étude est en cours afin de créer sur le site de la déchetterie un quai supplémentaire qui accueillerait les cartons.



En novembre dernier, les gardiens de déchetterie et Gilles Parisot, adjoint technique à la CARA, ont accueilli 5 enfants du Manoir Emilie accompagnés de Céline Torcoletti, éducatrice spécialisée et Dominique Cambourieu, enseignante, pour une visite du site de Chaillevette. La présentation du fonctionnement d'une déchetterie et du travail quotidien des gardiens ont particulièrement intéressé cette classe, sensibilisée en amont par leur enseignante sur les thématiques du recyclage et des déchets.

Le tri des déchets expliqué aux enfants

Sensibiliser les enfants aux bons gestes du tri. C'est l'un des objectifs de l'animation proposée par le service déchets du Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable de la CARA. Aux commandes, Lydie Vollette, ambassadeur de tri, explique par le jeu le tri des déchets. Le 19 janvier dernier, 33 élèves de CM1 de l'école Louis Bouchet à Royan ont ainsi suivi cette animation. Après avoir visionné un document pédagogique sur les consignes de tri, les enfants ont été invités à participer à un jeu permettant de mettre en pratique leurs connaissances sur le tri des déchets. Puis, une vidéo a été diffusée à toute la classe afin d'expliquer, par l'image, le devenir des emballages déposés dans le bac à couvercle jaune. Enfin, Lydie Vollette a remis à chaque enfant deux documents édités par la CARA (en partenariat avec Eco-Emballages et le Conseil Général) : le «**GUIDE DU TRI**» et «**Le recyclage ou la deuxième vie des emballages**», ainsi que quelques cadeaux : stylos et pots à crayon en carton recyclé, règles fabriquées à partir de boîtiers de C.D. (Compact Disc).

A savoir

Sur demande écrite, les écoles, collèges et lycées du territoire peuvent bénéficier de l'animation proposée par le service déchets du Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable.

Vous êtes intéressés, merci de nous écrire :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable
107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex
service-dechets@agglo-royan.fr

Un village intergénérationnel à Floirac

La population de Floirac et des villages alentours compte un nombre important de personnes âgées, qui sont parfois victimes d'isolement vis-à-vis des soins et des équipements nécessaires liés au vieillissement. Face à ce constat, James LAVERGNE, maire de la commune, pressent dès 2005 la nécessité d'aménager des espaces pouvant accueillir ces personnes. Aujourd'hui ce projet se concrétise. Les études techniques vont démarrer afin de donner le premier coup de pioche à l'automne 2012.



James Lavergne, maire de Floirac,
Bernard Grandjean, BGP Alliance et
Jean-Pierre TALLIEU, Président de la CARA

Un projet autour de la santé

Ce village intergénérationnel, James Lavergne en parle depuis longtemps. Il s'articulera autour d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) géré par le groupe BGP Alliance en plein cœur de Floirac.

«Redynamiser Floirac en ramenant une population active et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées dépendantes souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer sont les objectifs de notre projet... Le groupe BGP Alliance, spécialisé dans la mise en place d'établissements médicalisés traitant l'Alzheimer, nous accompagne. Sans leur concours nous n'aurions jamais pu concrétiser notre souhait. Pour la commune c'est une aubaine et pour le territoire, il est l'exemple type de projet intercommunal. En effet, ce sera le premier de ce genre dans tout le département. Floirac pourra s'enorgueillir d'être précurseur dans ce domaine !»

Effectivement pour le territoire de la CARA, le village intergénérationnel de Floirac constitue une véritable avancée sociale, car en plus de la mise en œuvre de l'EHPAD qui emploiera 60 salariés, il implique la création d'autres emplois et de logements pour les familles qui s'installeront sur la commune.

Un projet porteur pour le territoire

Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA soutient ce projet : *«Un des rôles de la collectivité est d'être solidaire et d'accompagner les communes membres dans leur projet dont l'intérêt dépasse les limites communales. C'est d'autant plus vrai pour Floirac, que ce village intergénérationnel met en évidence un principe que nous défendons à la CARA et pour lequel nous agissons par une politique volontariste : la mixité sociale. Aussi, nous nous engagerons humainement mais aussi financièrement sur ce projet et nous avons déjà prévu certaines actions liées à nos compétences et destinées à lui donner de l'ampleur.»*

Ainsi, la CARA prévoit dans ce contexte et dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat (PLH) la création de 14 logements sociaux. La CARA y réalisera l'assainissement des eaux usées, à cette occasion. Les transports urbains ne sont pas oubliés puisqu'un arrêt accessible à tous (politique de l'accessibilité) et le développement du Transport à la Demande (TAD) sont également programmés. Enfin, en lien avec sa compétence Politique de la Ville, une Maison des Assistants Maternels (MAM) devrait compléter ce village.

Chaque année, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) apporte une aide financière aux communes membres demandeuses pour la réalisation d'équipements locaux. Comment ? Par l'intermédiaire des fonds de concours, véritables leviers à la réalisation de projets communaux (voir Cara'Mag' # 6). En voici quelques exemples.

Arces-sur-Gironde

Dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire, la CARA a accordé une aide de 7 379,94 € pour cette réalisation.



Cozes

La commune de Cozes s'est vue attribuer la somme de 9 587,50 € pour les travaux d'économie d'énergie réalisés dans l'école élémentaire.

Semussac

Par le biais d'un fonds de concours, la CARA a acté le financement de la réhabilitation et de l'extension des ateliers municipaux de Semussac à hauteur de 31 807,67 €.



Saint-Georges-de-Didonne

Le Relais de la Côte de Beauté reçoit chaque année de nombreux spectateurs dans le cadre de sa saison culturelle. Afin d'optimiser l'accueil du public, la commune de Saint-Georges-de-Didonne a procédé à la réhabilitation de la salle bleue. A ce titre, la CARA attribuera à la commune un fonds de concours d'un montant de 35 656,25 €.



Saint-Sulpice-de-Royan

La mairie de Saint-Sulpice-de-Royan a décidé d'agrandir sa salle des fêtes. La CARA a attribué à cette commune un fonds de concours d'un montant de 138 759,50 €.



MAGAZINE

Calendrier des échéances électorales 2012

Présidentielles 2012

Élection	Président	Mandat : 5 ans
Dates 1^{er} et 2^{ème} tour	⇒ 1 ^{er} tour : 22 avril	⇒ 2 ^{ème} tour : 6 mai
Mode de scrutin	Scrutin uninominal direct majoritaire à 2 tours. Sans majorité absolue au 1 ^{er} tour, 2 ^{ème} tour entre les 2 premiers candidats.	

Législatives 2012

Élection	Députés	Mandat : 5 ans
Dates 1^{er} et 2^{ème} tour	⇒ 1 ^{er} tour : 10 juin	⇒ 2 ^{ème} tour : 17 juin
Mode de scrutin	Scrutin uninominal direct majoritaire à 2 tours. Sans majorité absolue au 1 ^{er} tour, accès au 2 ^{ème} tour au % minimum de voix.	

Numéros utiles de la CARA

STANDARD (tous services)	05 46 22 19 20
ASSAINISSEMENT	05 46 39 64 00
CARA'BUS	0810 810 977 et www.carabus-transport.com
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (Commerce, industrie, agriculture)	05 46 22 19 67
HABITAT, AMÉNAGEMENT ET URBANISME	05 46 39 64 30
HÔTEL DES ENTREPRISES	05 46 22 19 82
LOGEMENTS SAISONNIERS	05 46 22 19 11 - 06 13 67 56 76
GENS DU VOYAGE	05 46 22 19 89
MAISON DE L'EMPLOI	05 46 05 31 75
MAITRISE DE L'ÉNERGIE	05 46 22 19 36
MISSION LOCALE	05 46 06 96 16
MISSION LOCALE - BUREAU INFORMATION JEUNESSE	05 46 06 60 70
POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA SOLIDARITÉ	05 46 22 19 02
RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE	05 46 38 33 26
SERVICE CULTURE	05 46 22 19 20
SERVICE DÉCHETS ET DÉCHETTERIES	05 46 39 64 64
STATION NAUTIQUE DE LA CARA	05 46 23 47 47
TRANSPORTS	05 46 22 19 29



Adoptez-les



EGGO - Berger australien né le 08/11/2009



FÉLIX - Chat mâle castré né en 2008

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Contact :

Le refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS

Tél. 05 46 05 47 45

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés)
de 14h30 à 18h30 (horaires d'été)
de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

SOLUTION JEUX

Pour la page 35, voici les réponses :

Réponses du jeu 01

1/ Le soleil n'a pas de bonnet de nuit, il brille, donc il fait jour.

2-3-4/ La fleur, Ulysse et Zéphyr ne sourient pas.

5/ Il n'y a pas de citerne pour récupérer les eaux de pluie sur le mur.

6/ Le robinet sur le mur fuit.

7/ Ulysse arrose à l'aide d'un tuyau d'arrosage qui fuit et non avec un arrosoir.



Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

☐ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur
www.agglo-royan.fr

SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 1^{er} au 7 avril 2012

Le 4 avril

La CARA

fête le Développement Durable !



Participez à cette journée et tentez de remporter un vélo électrique !

Du 1^{er} au 7 avril se déroulera la Semaine Nationale du Développement Durable.

Fidèle à ses engagements, le **mercredi 4 avril** à partir de **10h et jusqu'à 18h**, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique invite petits et grands à participer, dans ses locaux au 107 avenue de Rochefort, à des ateliers, jeux et débats autour du Développement Durable.

Au programme de cette journée «Portes ouvertes» :

Atelier des 5 sens pour les petits

Test d'étanchéité à l'air

Exposition "Rénovation Performante"

Visite de la station d'épuration de Cozes

Mise à disposition de vélos électriques

Jeux autour des 7 éco-attitudes Déchets sur les plages

Café Citoyen sur le thème de l'Énergie

Animation autour du fonctionnement d'un milieu dunaire



En +

Dans le cadre de cette semaine pas comme les autres, du mercredi 4 au vendredi 6 avril, le réseau cara'bus vous propose de voyager

**au tarif unique
d'1 € la journée
(trajets illimités)**

Renseignements sur

www.carabus-transport.com

ou

au 0810 810 977

Beaucoup d'autres surprises vous attendent...

Programme et renseignements sur www.agglo-royan.fr